



À Charette

La résidence de M. Gélinas détruite

Page 16

L'ÉCHO



DE LOUISEVILLE/BERTHIER

62e Année — No 6 L'Écho de Louiseville/Berthier, le mercredi 27 janvier 1982.

40¢

Rencontres des membres et des représentants de Maskinongé

Excellents résultats obtenus à la C.E.E.

Page 7

SPORTS

Les loisirs à Maskinongé



Dimanche avant-midi, au local du Service des loisirs de Maskinongé, les gens de l'endroit étaient invités

à poser leur candidature afin de composer l'exécutif des loisirs pour l'année 1982. Comme on s'y atten-

dait, le comité qui s'est formé est sensiblement le même que l'an passé. C'est M. Pierre DeCarufel

qui hérite de la présidence tandis que M. Marcel Dupuis assumera le poste de vice-président. À noter que M. Dupuis a été récemment nommé personnalité sportive de l'année 1981 par votre hebdomadaire, l'Écho de Louiseville/Berthier. Quant au poste de secrétaire, cette tâche revient à Mme Gisèle Sirois Couture. Les autres membres agiront à titre de directeur. Voici d'ailleurs sur cette photographie les personnes élues. De gauche à droite, M. Marcel Lemyre, M. François Brouso, M. Pierre DeCarufel, Mme Gisèle Sirois Couture, M. Romulus Grenon, M. Michel Corbo et M. Marcel Dupuis. Photo C.T.

Décision de la commission scolaire régionale de la Mauricie

L'école Sacré-Coeur demeurera ouverte

C'est décidé! L'école Sacré-Coeur de Saint-Alexis-des-Monts demeurera ouverte.

Le travail incessant des comités des écoles Des Vallons de Saint-Paulin, Sainte-Élisabeth et Sacré-Coeur de Saint-Alexis, n'est pas étranger à la décision qui a été prise par les commissaires de la CSRM, jeudi dernier.

Plus de détails en page 3.

Transport pour les handicapés du comté de Maskinongé

Dossier en suspens

Suite à la réunion de la municipalité régionale de comté de Maskinongé, tenue jeudi dernier à Louiseville, le projet de transport pour les handicapés du comté de Maskinongé est en suspens.

Le point en litige: le coût en regard du nombre de municipalités participantes. Article en page 3

Résolution-synthèse pour le congrès du 12 février

Le P.Q.-Maskinongé ne se prononce pas

Page 3



Ligue senior

Les Jets n'ont pas de complexe

Page 11 régional

Le 29 janvier

Les étoiles de la Maskimau contre la Rive-Sud

Page 11 régional

Programme P.A.R.E.L.

Espoir pour la paroisse de Louiseville

Si le territoire de la municipalité Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup était scindé en deux, soit des côtés est et ouest de la ville de Louiseville, il n'est pas impossible que la Société canadienne d'hypothèques et de logement donne son approbation pour la mise en vigueur d'un programme d'aide à la remise en état des logements (P.A.R.E.L.) sur ce territoire.

C'est du moins l'opinion du maire de cette localité, M. Paul-Émile Caron. Celui-ci a d'ailleurs "tâté le terrain" à ce sujet le 13 janvier dernier (rencontre de la M.R.C.) à l'occasion de la visite de M. Jean Boucher, gérant de programme à la S.C.H.L.

Retour en arrière

Pour qu'une municipalité rurale puisse bénéficier d'un P.A.R.E.L., sa population doit être moindre de 2,500. Il y a trois ans, la paroisse de Louiseville a vu sa demande refuser à cause de son trop grand nombre de citoyens. M. Caron a rappelé qu'à cette époque, une dizaine d'autres localités québécoises étaient dans le même cas que sa municipalité.

L'annonce faite par le gouvernement du Québec, à l'effet de la mise sur pied d'un programme du même genre (Loginove),

a redonné espoir aux citoyens de l'endroit. Depuis ce temps, Loginove n'a jamais vu le jour.

Au cours des derniers mois, une pétition exigeant la mise sur pied d'un P.A.R.E.L. sur le territoire de la paroisse de Louiseville a été soumise au conseil municipal qui a répété ses démarches aux instances concernées.



M. Paul-Émile Caron, maire de la paroisse de Louiseville.

Jusqu'à maintenant, le tout est demeuré lettre morte.

Peut-être

Selon M. Caron, si le

territoire de sa municipalité était divisé en deux (de chaque côté des points), un P.A.R.E.L. pourrait être accordé puisque le nombre de citoyens rejoindrait alors les modalités d'admission.

À ce sujet, M. Boucher a signalé que l'enveloppe budgétaire était d'abord consacrée aux municipalités où un P.A.R.E.L. est déjà en marche. Toutefois, s'il reste des dollars, la paroisse de Louiseville serait en tête de liste pour l'obtention d'un programme du genre.

Dans son rapport fourni à cette occasion, M. Boucher précise que ce programme du gouvernement fédéral, livré par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, a permis de restaurer 237 logements dans le comté de Maskinongé, pour un coût total de \$967,827. Il souligne également que ces travaux ont été financés en majeure partie par la S.C.H.L., qui a prêté une somme de \$751,875, dont \$654,977 n'auront pas à être remboursés par les bénéficiaires.

Site d'enfouissement sanitaire pour la M.R.C. de Maskinongé

L'Environnement rencontrera M. Caron

Le dossier de la recherche d'un site d'enfouissement sanitaire pour la municipalité régionale du comté de Maskinongé fera encore jaser prochainement. En effet, le préfet de la M.R.C. de Maskinongé, M. Paul-Émile Caron; et le directeur du bureau régional du ministère de l'Environnement du Québec (M.E.Q.), M. Jean-Claude Déry; doivent se rencontrer au cours des prochaines semaines pour en discuter.

C'est ce que M. Déry a récemment révélé à l'Écho lors d'une brève entrevue téléphonique.

Par Pierre BELLEMARE

Ce n'est pas d'hier que ce dossier est à l'étude dans le comté. Si notre mémoire est bonne, le tout a pris forme il y a environ deux ans au sein de l'ancien conseil de comté, après que le M.E.Q. eût ordonné la fermeture des dépotoirs municipaux. À l'époque, une résolution-type devait être adoptée par chacun des conseils locaux avant qu'un geste soit posé en ce sens par la corporation municipale du comté de Maskinongé. Le sujet a traîné en longueur et l'unanimité n'a pu s'effectuer entre les parties.

C'est à ce moment que M. Paul-Émile Caron, alors préfet du conseil de comté, a offert les services de sa municipalité pour entreprendre la recherche de terrains pouvant recevoir un site d'en-

fouissement sanitaire. La proposition fut acceptée mais l'Environnement, pour diverses raisons, a refusé tous les terrains suggérés par la paroisse de Louiseville.

Durant ce temps, la ville de Louiseville a effectué une recherche parallèle. Sa suggestion (site de Pointe-du-Lac) a reçu l'assentiment du M.E.Q. mais n'a pas été entérinée par le conseil des maires de la M.R.C. de Maskinongé, à la rencontre du 13 janvier dernier. La majorité des premiers magistrats ont invoqué la trop grande distance à parcourir pour motiver leur geste.

Discussion globale

M. Déry a signalé à l'Écho que la prochaine rencontre avec le préfet de la M.R.C. de Maskinongé permettra d'examiner différentes avenues de solutions possibles à ce niveau. Par exemple, le directeur du bureau régional du M.E.Q. a déclaré que son groupe pouvait se char-

ger de trouver un terrain propice pour le site d'enfouissement sanitaire et l'imposer par ordonnance à la M.R.C. de Maskinongé. Cette solution ne serait toutefois envisagée qu'en dernier recours.

Pour sa part, le maire de la ville de Louiseville a été fort peu loquace lorsque nous lui avons demandé de commenter la décision de la M.R.C. (refus du site de Pointe-

du-Lac). Il s'est contenté de dire: *Notre site est accepté mais on n'a pas grouillé. On a trouvé un site, on s'en servira peut-être jamais.* Quant à savoir si sa municipalité "grouillera" au cours des prochaines semaines, il a précisé que la décision appartient à son conseil municipal.

Enfin, il a dit n'avoir aucune idée si sa municipalité poursuivra la recherche d'un autre site.

Bur.: 228-3204
228-3109

SERGE GAGNON L.L.L.

Avocat et procureur

390, Saint-Laurent, Louiseville

UNIPRIX

ROGER LEMAY
228-5581

Ouvert de 9h. a.m. à 10h. p.m.
jusqu'au vendredi
le samedi de 9h. a.m. à 6h. p.m.
Livraison gratuite dans toute la région.
290, Saint-Laurent, Louiseville

MPD
SERVMEUBLES
Fermé le lundi



Futurs Mariés!

C'est une invitation à venir nous visiter. Nous en avons pour tous les goûts et tous les budgets.

De vrais bas prix de campagne.

SUPER SPÉCIAL CARNAVAL sur

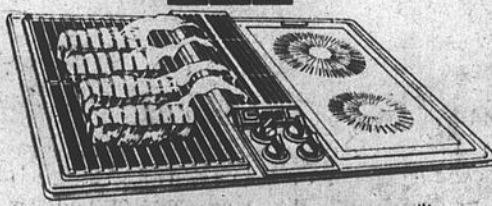
Matelas et sommier "SOMMEX" à partir de **\$99.00** (2 morceaux)

Fauteuil berçant à partir de **\$49.00**

Laveuse et sècheuse à partir de **Inqlis \$839.00** l'ensemble

Mobilier de cuisine à partir de **\$299.00**

JENN-AIR



Jenn-Air — un grill-cuisinière sans pareil! Spécial sur la ligne complète Prix sur place seulement.

HITACHI

Vidéo cassette à partir de **\$995.00**

T.V. couleur 14 pouces à partir de **\$419.00**



Mobilier de chambre Prix de détail suggéré: \$1,349.00 **\$999.00** "SPÉCIAL LIQUIDATION" (1 seulement)



KitchenAid. par HOBART

LAVE-VAISSELLE SUPERBA

à économiseur d'énergie. Un fonctionnement plus silencieux que jamais auparavant. Aussi dépositaire des presse-rebuts et broyeurs à déchets Kitchen-Aid.

Meubles Paul Désaulniers

Saint-Sévère 296-3377 264-2149

Décision de la commission scolaire régionale de la Mauricie

L'école Sacré-Coeur demeurera ouverte

Le travail des trois comités d'école (Des Vallons, Sainte-Élisabeth et Sacré-Coeur) concernés dans le dossier de la possible fermeture de l'école Sacré-Coeur a porté ses fruits jeudi soir dernier, lors de la réunion du conseil des commissaires de la Commission scolaire régionale de la Mauricie (C.S.R.M.). C'est en effet à cette occasion que les commissaires ont décidé de laisser ouverte cette institution scolaire.

Un peu plus de 200 personnes, venant de tout le territoire de la C.S.R.M., assistaient à cette rencontre où était discuté le rapport du comité des fermetures, présidé par M. Gilles Boucher. M. Pierre Plante, représentant des trois comités d'école concernés, y a défendu les couleurs de l'école Sacré-Coeur.

Rappel

On se souvient que c'est au cours de l'automne dernier que la C.S.R.M. a mis sur pied un comité ayant pour mandat d'étudier la fermeture de certaines écoles de son territoire. En raison d'une baisse de clientèle scolaire au cours des dernières années, l'école Sacré-Coeur de Saint-Alexis-des-Monts était sur la liste. Dès que cette décision fut connue, les comités d'école du secteur se sont serrés les coudes et ont mis en

marche une pétition pour tenter de contrer les intentions de la C.S.R.M. Un peu plus de 1,500 personnes y ont apposé leur signature.

Une trentaine de parents se sont également déplacés à une réunion de la Commission scolaire Val-Mauricie (primaire) pour faire valoir leur point de vue. Certains de ces commissaires avaient leur mot à dire dans ce dossier puisqu'ils occupaient le même poste à la

C.S.R.M. Le groupe avait alors surtout fait valoir que les étudiants auraient à parcourir de grande distance, advenant la fermeture de l'école Sacré-Coeur. Dans ce cas, la C.S.R.M. avait prévu loger les quelque 205 élèves à la polyvalente Val-Mauricie de Shawinigan-sud.

La distance

M. Gilles Boucher, président du comité d'étude sur les fermetures, a révélé à l'Écho que l'item "distance" avait fait pencher la balance du côté du désir des trois comités d'école. Il a signalé que les 11 membres de son comité avaient pu se rendre compte de la distance en effectuant le tra-

jet Shawinigan-sud-Saint-Alexis-des-Monts.

Il semble que ces 11 personnes aient trouvé l'aller-retour passablement long puisqu'elles ont recommandé à la C.S.R.M. la décision que l'on sait.

Mentionnons enfin que sur ce comité de 11 personnes, six représentaient les commissions scolaires locales, quatre étaient des fonctionnaires de la C.S.R.M. et une représentait le comité de parent de la commission scolaire régionale. Celles-ci ont oeuvré durant sept mois.



La pétition était alors au centre des discussions. On reconnaît, dans l'ordre habituel, MM. Jean-Paul Hélie, directeur de l'école Sacré-Coeur; et Pierre Plante, président du comité de l'école Sacré-Coeur; ainsi que Mmes Diane Gélinas, présidente du comité de l'école Sainte-Élisabeth; et Francine Lessard, responsable de la pétition pour le comité de l'école Des Vallons.

Photo P.B.

Transport pour les personnes handicapées du comté de Maskinongé

Le dossier est en suspens

Le projet de transport pour les personnes handicapées du comté de Maskinongé a été remis en question jeudi soir dernier, lors de la réunion de la municipalité régionale de comté de Maskinongé (M.R.C.). Le coût du transport, en regard du nombre de municipalités participantes, a alimenté les propos de quelques maires.

M. Serge Carbonneau, mandataire de l'association des personnes handicapées du comté de Maskinongé pour ce projet de transport, était présent à cette rencontre. Il espérait ainsi connaître le nom du représentant des 12 municipalités participantes qui aura à siéger sur le comité d'admissibilité de ce service de transport. La réaction des maires a été bien différente de celle à laquelle il s'attendait.

Au départ

Ce projet de transport pour les personnes handicapées a pu voir le jour grâce à l'initiative de l'association des personnes handicapées du comté de Maskinongé. Rencontrée l'une après l'autre, 12 des 16 municipalités visées (l'actuel territoire de la M.R.C. de Maskinongé, moins Saint-Barnabé) ont accepté par résolution de s'engager fi-

nançièrement avec les autres municipalités concernées pour la mise sur pied du projet.

Selon les chiffres présentés, il en coûtait, en 1981, 54 sous par habitant de chacune des localités participantes, avec une indexation de 10 pour cent pour les années 1982, 1983 et 1984.

Il faut signaler ici que le ministère des Transports du Québec a accordé dernièrement une subvention de \$44,000 pour ce service de transport adapté; même si 12 municipalités sur 16 ont dit "oui" au projet.

Commentaires

C'est le maire de Saint-Justin, M. Bertrand Boulay, qui a parti le bal sur ce dossier. Il a déclaré que sa municipalité était prête à participer au financement du projet de transport, moyennant que toutes les autres municipalités contactées effectuent le même geste.

Le maire de Saint-Alexis-des-Monts, M. Jean-Paul Diamond, a lui aussi rappelé que la résolution adoptée par son conseil municipal précisait que sa municipalité participait financièrement à condition que toutes les localités soient à bord du bateau. Il a fait savoir que cet item n'était pas à son budget. *Vous courez de grosses chances qu'on ait pas d'argent, a-t-il dit.* M. Boulay a abondé dans le même sens.

Sur une question du maire Diamond, il semble qu'il n'y ait que deux localités qui ont "budgété" leur participation financière.

Le maire de Sainte-Ursule, M. Jacques Charette, a abondé dans le même sens que ces deux confrères.

Face à tout cela, M. Carbonneau a rétorqué que le coût était toujours le même (54 sous par habitant) malgré qu'il n'y ait que 12 localités participantes.

Amèrement déçu

Le représentant de l'association des per-

Par Pierre Bellemare

sonnes handicapées, M. Serge Carbonneau, s'est dit amèrement déçu de la décision rendue jeudi dernier. Il a rappelé qu'il s'était présenté à cette rencontre pour rencontrer les 12 maires concernés et non pas la M.R.C.

Il a ajouté qu'à l'association, on croyait que le dossier était clos puisque le ministère québécois des Transports avait accordé une aide monétaire selon le plan suggéré aux municipalités. M. Carbonneau a mentionné qu'il a fait part du problème aux fonctionnaires du M.T.Q. Quant à lui, le président de l'association, M. Réjean Leblanc, communiquera par le courrier avec les 12 localités concernées pour leur soumettre une nouvelle formule de résolution avec deux points précis, qui va dans le même sens que celle présentée l'automne dernier.



Me Perreault et la Loi 89

Lors de la dernière réunion de l'A.F.E.A.S. de Louiseville, Me Jean Perreault, avocat louisevillois, est venu entretenir les membres sur la Loi 89 portant sur la réforme du droit de la famille. Nous voyons ici M. Perreault entouré de Mmes Marie-Marthe Normand, à gauche, responsable du comité "éducation" à l'A.F.E.A.S. louisevilloise; et Lise Cloutier, à droite, secrétaire de l'organisme.

Plusieurs dizaines de membres de l'A.F.E.A.S. s'étaient données rendez-vous au sous-sol de l'église paroissiale afin d'entendre les propos de Me Perreault et elles ont fort goûté cette rencontre.

Photo J.-P.P.

Résolution-synthèse pour le congrès du 12 février

Le P.Q. Maskinongé ne se prononce pas

Les membres de l'association du Parti Québécois du comté de Maskinongé ont décidé de ne pas donner de mandat à leurs délégués pour le vote sur la résolution-synthèse qui sera présentée lors de la reprise du congrès du Parti, le 12 février prochain. Ils ont plutôt opté pour les laisser voter en leur âme et conscience.

Les membres ont effectué ce choix lors de l'assemblée générale spéciale de l'association du comté qui se tenait mercredi dernier, le 20 janvier, au restaurant La porte de la Mauricie, à Yamachiche. Ils ont aussi tracé un rapide bilan du huitième congrès ainsi que la nomination des délégués qui représenteront le comté à la reprise de ce congrès. Le tout s'est fait en présence de M. Jean-Pierre Nepveu, membre de l'exécutif national du Parti Québécois.

pour voir ce qui se passait et non pas pour saluer l'arrivée de l'ex-felquist. Quant à la présence de Jacques Rose au congrès, le représentant de l'exécutif national, M. Jean-Pierre Nepveu, a fait savoir que celui-ci était là comme délégué du comté de Sainte-Marie. M. Nepveu a cependant ajouté que des délégués de ce comté s'étaient plaints d'avoir été "tassés" pour laisser la place à Jacques Rose.

M. Nepveu a aussi souligné que l'item "souveraineté", lors du huitième congrès, avait été discuté

Par Pierre Bellemare

dans les 24 ateliers. Il s'est dit d'avis que M. Lévesque, croyant qu'un seul atelier avait cet item à l'ordre du jour, s'appropriait à "goaler" cette commission. Il a ajouté: *C'a été un des grands traumatismes de M. Lévesque de constater que 24 commissions discutaient "souveraineté"*. Enfin, signalons que les 15 délégués choisis sont: Mmes Roseline Leblanc, Diane Beaulieu, Claudette Rocheleau, Francine Dupuis et Madeleine McMurray; Mmes Claudelle Lacerte et Ginette Lavoie; ainsi que MM Rémi Grenier, Adam Lavergne, Paul-Émile Gélinas, Jean-Guy Gélinas, Réjean Bergeron, Jean-Luc Dion, Hector Ricard et Jean Dampousse.

Un article

Un item de la résolution-synthèse ne faisant pas l'unanimité, les membres ont préféré ne pas se prononcer officiellement sur ce sujet. Il s'agit de l'article 5 qui traite des droits accordés aux minorités lorsque le Québec serait séparé. Il se lit comme suit: *Assurer la reconnaissance claire et nette des droits de sa minorité anglophone aux établissements scolaires et autres essentiels à son épanouissement et exiger que le Canada s'engage à reconnaître à sa minorité francophone des droits similaires et des institutions comparables.*

Le congrès

L'allure qu'a pris le huitième congrès a aussi suscité de nombreux commentaires. En autres, une dame, commentant l'ovation accordée à Jacques Rose à cette occasion, a déclaré qu'elle ne s'était levé que

Adressez-vous en toute confiance à
**LA TEINTURERIE
ST-LAURENT**

Nettoyage-Pressage
Lavage de chemises

Au service de Louiseville
et du comté depuis 1940.
58 ans d'expérience pour mieux vous servir.

131, Saint-Aimé (rue de la gare)
Louiseville 228-4477



(819) 228-3949
(819) 228-5529

**DUBEAU
&
PERREault**
avocats

21, rue Saint-Marc
Louiseville

**BERNARD
BÉLAND**
notaire

Gardien provisoire
du greffe et des dossiers
de Me René R. Béland.

Heures d'affaires:
9:00 h. a.m. à 5:00 h. p.m.
Le soir, sur rendez-vous.

21, rue Saint-Marc
Louiseville
Bur.: 228-2922
Rés.: 228-3411

Éditorial

Seuil de pauvreté et salaires des députés

N'allez surtout pas croire que les deux vont de pair! Non! Ces deux sujets faisaient l'objet de récents articles de la Presse Canadienne qui nous ont amenés à quelques réflexions. Tout d'abord, nous devons sérieusement réfléchir sur le fait qu'en 1980, tout près de trois millions de Canadiens vivaient sous le seuil de la pauvreté; soit une famille sur dix, selon les données du Conseil canadien du bien-être social.

Le Canada comptait, toujours selon le Consiel, 639,000 familles pauvres. De ce nombre, le Québec présentait l'impressionnant nombre de 210,000 familles, soit près du tiers. De quoi faire réfléchir!

Le grand responsable de la situation: le chômage! Et comme on ne peut penser chômage sans penser emplois et qu'on ne peut penser emplois sans penser industries, l'avenir ne s'annonce guère rose au Québec et dans notre région plus particulièrement. Il suffit de

songer au nombre effarant de faillites qui sont déclarées par les temps qui courent. Vos deux mains ne possèdent pas suffisamment de doigts pour les compter. C'est à faire peur!

Et j'entends encore ces commentaires récents d'un représentant syndical, lors d'un bulletin de nouvelles télévisé, disant: "Les 'boss', y' ont d'argent pis y vont payer..." Bien sûr, certains "boss" ont abusé; d'autres abusent encore. Comme certains "syndicats" ont abusé et abusent encore. Avec les résultats que l'on connaît! Une chose est assurée, lorsque le "boss" n'est plus "boss", il envisage autre chose dont la fermeture de son entreprise advenant le cas où il doit opérer trop longtemps "dans le rouge". Mais c'est là une question sur laquelle nous n'élaborerons pas davantage aujourd'hui.

Pendant que la Presse Canadienne signalait le fait que 3,000,000 de Canadiens vivaient

sous le seuil de la pauvreté, en '80, elle faisait état également du fait que les salaires de nos députés fédéraux avaient été majorés de 50% depuis juillet de l'année '80 (la même où on a compilé les statistiques touchant le seuil de la pauvreté)...

Depuis le 1er janvier 1982, nos représentants au fédéral gagnent la "bagatelle" de \$64,900 par an. Qu'ils soient célibataires ou mariés, inutile de dire qu'ils ne figurent pas parmi les 3,000,000 de gens vivant sous le seuil de la pauvreté.

Mais nos députés, nos ministres, nos chefs de partis viendront nous casser les oreilles et nous "conseiller" d'agir avec modération. L'inflation, les taux d'intérêt, le chômage... utiliseront-ils comme exemples. Pourtant, 50% en 18 mois...

Voilà donc deux images bien contrastantes. Pour les Canadiens qui vivent dans la pauvreté, nous ne pouvons qu'espérer un redressement de la situation, une reprise de l'activité économique qui puisse leur permettre des jours plus ensoleillés, de passer "par-dessus" le seuil...

Quant aux députés, nous savons que certains mériteraient plus que ce qu'ils gagnent tellement ils font des pieds et des mains pour le mieux-être de leurs comtés. Pour certains "back benchers" cependant, cette hausse de 50% en deux ans est tout simplement une honte nationale.

Jean-Paul Plante

Tribune libre

L'affaire Garant:

Jugez vous-mêmes

Comme certains conseillers et fonctionnaires municipaux ont fait des pieds et des mains pour éviter que cette affaire passe devant le Tribunal, nous tenterons d'expliquer sommairement la cause aux lecteurs, ce qui leur permettra de juger...

Les procédures

La Commission des droits de la personne, au nom de Martine Garant, prend des procédures contre le Comité inter-municipal des Loisirs et la Paroisse de Louiseville, réclamant essentiellement \$4,378.74 pour manque à gagner entre la

période de la fin de son contrat et le moment où elle s'est trouvée un emploi ailleurs. Toutefois, durant cette période, elle a retiré un montant de \$2,400 en prestations d'assurance-chômage.

Elle réclamait également une somme de \$3,000 à titre de préjudice moral car, prétendait-elle, le comité inter-municipal des Loisirs avait refusé de la réengager au motif de discrimination basée sur le sexe, c'est-à-dire parce qu'elle était une femme.

Le comité des loisirs

La première question que nous devons poser est la suivante: aurait-elle eu

gain de cause contre le comité des loisirs? Ma réponse est formelle. Non. Pourquoi? Tout simplement parce que juridiquement, le comité inter-municipal des loisirs n'a pas d'existence légale. Il ne s'agit que d'un comité qui émane de la ville et de la paroisse de Louiseville et seules ces dernières sont légalement responsables suivant la Loi car elles seules existent juridiquement. En effet, ce sont des corporations municipales. Donc, il est certain que cette poursuite aurait été rejetée contre le comité des loisirs.

Mais comme Mlle Garant avait poursuivi la paroisse de Louiseville en

plus du comité des loisirs, la 2e question que nous devons nous poser est la suivante: la poursuite aurait-elle pu réussir contre Louiseville-paroisse? Encore là, je réponds formellement non. Pourquoi? Tout simplement parce que c'est en juillet 1974 que deux échevins de la Ville, soit MM. Beaulieu et Clermont, auraient prétendument fait connaître leur dissidence suite à l'engagement de Martine Garant parce que, auraient-ils dit, ce n'était pas la place d'une femme. Or, la loi concernant la Charte des droits et libertés de la personne n'a été sanctionnée qu'un an plus tard, soit le 27 juin 1975. Et au surplus, il s'agissait d'échevins de la ville de Louiseville, qui n'était pas poursuivie en tant que telle, et non de conseillers de la paroisse.

Mais il y a plus. Le contrat de Mlle Garant était tout simplement expiré. En conséquence, tirez vos conclusions. De plus, une corporation municipale ne s'exprime que par règlement, résolution ou procès-verbal. Or, aucun document municipal ne fait état de discrimination.

Nous avons étalé jusqu'ici uniquement quelques motifs d'ordre juridique. Mais il y en a beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'analyser.

Les faits

Nous avons soutenu plus haut que Martine Garant n'avait pas raison juridiquement. Avait-elle raison dans les faits? Encore là, la réponse est formelle et c'est non.

Pourquoi?

Alors qu'elle était animatrice des loisirs, la gestion de l'aréna et des loisirs était largement déficitaire, peu importe la raison. Après son départ, pour une raison ou pour une autre, on a commencé à enregistrer des surplus. Et de toutes façons, il faut bien reconnaître que les loisirs et l'aréna fonctionnent beaucoup mieux depuis lors.

Donc, il aurait été très facile d'obtenir du Tribunal un jugement exonérant tout le monde.

Si elle avait gagné

Maintenant, essayons de savoir ce qui serait arrivé si la cause avait été plaidée en Cour Supérieure et si Martine Garant avait gagné à 100%.

Elle réclamait \$4,378.74 pour manque à gagner mais elle avait perçu une somme de \$2,400 en prestations d'assurance chômage. Il fallait donc soustraire ce dernier montant, ce qui laissait un solde de \$1,978.74. Donc, à l'égard de cet item de sa réclamation, le Tribunal n'aurait pas pu prononcer une condamnation supérieure à \$1,978.74.

En outre, elle réclamait la somme de \$3,000 à titre de préjudice moral. Or, à ce chapitre, les Tribunaux accordent généralement des montants de \$200 ou \$300. Mais soyons généreux. Allons jusqu'à \$500. Ceci signifie qu'au pis aller, elle aurait obtenu du Tribunal une somme totale de \$2,478.74. Et Ghislain Lessard et Germain Lampron se sont empressés d'aller voir Mlle

Garant, à son domicile de Montréal et son avocat à son bureau, pour régler l'affaire pour une somme plus élevée, soit \$3,000, le tout, à l'insu de leur propre avocat et sans son autorisation.

Pourquoi avoir agi ainsi? Quelqu'un avait-il le fond de culotte beurré? Nous n'en savons rien.

Donc, leur décision est de régler la cause pour \$3,000 chaque partie devant assumer ses propres frais. Le procureur de la paroisse était contre un tel règlement, le jugeant beaucoup trop élevé, surtout, compte tenu du fait que les chances d'être exonéré de tout blâme étaient très fortes.

Mais lorsque vous êtes l'avocat de conseils municipaux et lorsqu'ils décident de régler une cause hors de Cour, même comportant un règlement insensé, vous devez vous conformer à leurs instructions, quitte à réagir après.

Pour terminer, qu'il suffise de signaler deux faits. Le premier: l'avocat de la Commission des droits de la personne affirme lui-même aux journalistes qu'il aurait eu beaucoup de difficultés à prouver le manque à gagner de Martine Garant (c.f. Le Nouvelliste, 19 janvier 1982, p. 3). Le deuxième: il a affirmé au soussigné après le règlement, qu'il n'avait aucune chance contre le comité des loisirs.

La Cour est ouverte et rendez votre jugement.
Serge Gagnon
Avocat



MM. Lessard et Côté s'affronteront Qui succédera à M. Arvisais?

Le siège numéro 2, au conseil de la paroisse de Saint-Paulin aura un nouvel occupant, dimanche soir prochain.

En effet, les résidents de la paroisse devront choisir un successeur au conseiller démissionnaire, M. Marcel Arvisais, qui, il y a quelque temps, décidait de quitter le conseil municipal pour des motifs personnels.

Les adversaires

Les candidats en lice à la succession de M. Arvisais sont MM. Gilles Lessard, un entrepreneur-électricien, et Yves Côté, un contremaître oeuvrant dans le domaine du téléphone.

Salle Notre-Dame

Les personnes éligibles à voter pourront le faire de 8 à 18 heures, à la salle Notre-Dame, située en face de l'église. Le secré-

Par Jean-Paul PLANTE

taire municipal de la paroisse de Saint-Paulin, M. Jules Bellemare, agrira à titre de président d'élection. Ainsi, dimanche en soirée, M. Lessard ou M. Côté se joindra à MM. Jacques Bergeron, Germain Leblanc, O'Brien Blais, Firmin Saint-Yves, Jules Dupuis et au maire Paul Boulanger pour former le conseil de la paroisse de Saint-Paulin.



Souper des autorités

Mardi dernier, le 19 janvier, le Club Richelieu de Louiseville tenait son souper annuel de l'autorité. Mme Thérèse Killens, secrétaire parlementaire du ministre d'État Mines et ministre responsable de la Condition de la femme, était la conférencière invitée à cette occasion. Mme Killens est entourée de M. Guy Lessard, président du Richelieu; le chanoine Bernard Ferland, Yvon Picotte, député de Maskinongé à l'Assemblée nationale; et M. Claude Gagné, membre de l'exécutif du Club Richelieu, qui a présenté la conférencière.

Photo J.-P.P.

Du nouveau à Saint-Paulin paroisse La municipalité dans l'ancienne résidence du sacristain

Par Jean-Paul PLANTE

La municipalité de la paroisse de Saint-Paulin aménage dans un nouveau local, soit l'ancienne résidence du sacristain; un local qui est la propriété de la fabrique de Saint-Paulin.

C'est ce que nous faisait savoir dernièrement le courrériste de l'Echo à

cet endroit, M. Réal U. Guimond.

Les édiles ont décidé de louer ce local et selon nos informations, la population se réjouit du geste qui vient à peine d'être posé.

Heures de bureau

Le secrétaire-trésorier de la municipalité, M.

Jules Bellemare, sera au tout nouveau bureau, les mardi et mercredi, de 13 heures à 16h30 et on pourra l'atteindre au numéro (819) 268-2890.

Dans un autre ordre d'idées, il convient de signaler que le rôle d'évaluation est maintenant complété à la paroisse de Saint-Paulin et que les

contribuables désireux d'acquitter leurs comptes de taxes peuvent le faire et ce, dans le nouveau bureau municipal situé au 2841 de la rue Lafleche.

Un premier séminaire aura lieu mardi

C'est mardi, le 2 février, que se tiendra le premier de trois séminaires présentés en collaboration avec la Banque fédérale de développement et la Chambre de Commerce de Louiseville, touchant la gestion de la petite entreprise.

Cette rencontre, à laquelle sont invités tous les propriétaires et dirigeants de petites entreprises, aura lieu au restaurant Miss Louiseville, de 8h15 à 16h30.

Stratégie

Le premier séminaire portera sur "la stratégie de base pour un commerce de détail".

Ceux et celles qui y assisteront apprendront

Par Jean-Paul Plante à choisir un emplacement, à constituer des stocks et à les gérer. On leur enseignera, également la façon d'acquérir des techniques de vente et de commercialisation.

La journée de mardi sera dirigée par un animateur expert. Les deux autres séminaires se dérouleront les 23 février et 23 mars et ils auront pour thèmes "Comment évaluer votre entreprise et planifier l'avenir" et "La façon de lancer une entreprise."

Donc, propriétaire et dirigeants de petites entreprises ont rendez-vous mardi, dès 8h15, au Miss Louiseville, alors qu'on traitera de stratégie de base pour un commerce de détail.

Chez Confection Johanne, On ne fume pas!

(J.-P.P.) Les employés de l'usine Confection Johanne Inc. de Louiseville se sont vus interdire le droit de fumer dans l'usine, par le propriétaire, M. André Deschênes.

Confection Johanne regroupe une centaine d'employés du vêtement dans des locaux situés au 191 de l'Avenue du Parc.

Rencontre

Hier (mardi, le 26) les représentants de la presse de la région

étaient invités à rencontrer le propriétaire de l'industrie qui dévoilait les raisons qui ont motivé cette décision d'interdire de fumer dans son usine. Il y eut visite de l'usine et entrevues avec les employés.

Le président de l'association des non-fumeurs, M. Jean-Guy Tremblay, était sur les lieux et participait à la rencontre. Nous aurons un article sur le sujet, la semaine prochaine.

- Réduisez vos impôts
- Profitez d'un taux d'intérêt avantageux
- Assurez-vous un avenir confortable

ÉPARGNE-RETRAITE

Vous avez jusqu'au
1er mars

À la caisse  populaire

Du 2 au 7 février

Saint-Sévère vivra à l'heure du carnaval

Comme plusieurs autres localités de notre région, Saint-Sévère sera en période de carnaval sous peu, soit du 2 au 7 février.

C'est ce que nous laissait savoir la courriériste de L'ECHO dans cette municipalité, Mme Jacqueline Trahan.

Par Jean-Paul PLANTE

Tout d'abord, le 2, à la patinoire municipale, à 20 heures, il y aura joute de ballon-balai entre l'équipe de Saint-Sévère et les anciens joueurs de l'endroit.

Autres

Le 3, un tournoi de pichenottes aura lieu, à la salle paroissiale, à compter de 19h30.

Le 4, place aux hommes et femmes fortes à l'occasion du concours de brouettes qui débutera à 20 heures.

Le 5, il y aura une joute de hockey, à 20 heures, mettant aux prises une formation de Louiseville à celle de Saint-Sévère; une partie qui promet bien des émotions.

Samedi, le 6, un tournoi de tennis sur table (ping-pong) débutera à 10 heures.

Puis dimanche, le 7, jour de clôture du carnaval, une partie de hockey

mettra en présence l'équipe Pee-Wee de Charette et celle de Saint-Sévère. La joute est prévue pour 14 heures.

Il est à noter que des trophées seront remis pour chaque compétition au programme du carnaval '82.

Informations

Si vous désirez participer au carnaval, il faudra vous inscrire dès que vous le pourrez en contactant MM. Alain Lampron, au numéro 264-5761, ou Jean Boisvert, au 264-2150. Il y a de la place pour tous et chacun et les responsables du carnaval n'attendent que vous. Soyez de la partie!



C'est dangereux...

... et n'allez surtout pas dire que cette situation date uniquement de la dernière tempête car vous seriez dans l'erreur complètement. Cette photo a été prise à l'intersection du boulevard Saint-Laurent Est et de la 6e avenue Choisy. Les automobilistes venant de cette avenue et devant emprunter la 138 doivent s'aventurer très loin (trop loin...) pour voir ce qui "s'en vient" à leur droite tellement le banc de neige est haut à cet endroit et rend "l'engagement" de ladite 138 dangereux. Une situation à corriger qui serait fort appréciée de bien des conducteurs. Pourquoi attendre l'accident quand on peut remédier à la situation tout de suite?

Photo J.-P.P.

Biron attaque Ottawa sur plusieurs fronts

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, n'a pas été tendre envers le gouvernement d'Ottawa, l'attaquant sur plusieurs fronts à la fois. Il a accusé le gouvernement fédéral de maintenir des taux d'intérêt élevés. Les "flèches" du ministre ont aussi porté sur les agissements d'Ottawa dans l'industrie textile.

M. Biron a tenu ces propos devant un peu plus de 170 personnes qui s'étaient rassemblées pour un souper-bénéfice organisé par l'association du Parti Québécois du comté de Maskinongé. Le titulaire du M.I.C.T. a ensuite fait face aux questions des journalistes.

Coupages budgétaires

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme a débuté son allocution en parlant des coupures budgétaires. Faisant l'autopsie de ce problème, il s'est dit d'avis qu'il faut aller plus loin et voir la vision différente de la société québécoise qu'ont les gouvernements provincial et fédéral. Il a ajouté que les Québécois sont coincés dans une querelle entre deux paliers de gouvernement. M. Biron a ensuite lancé sa première flèche au gouvernement d'Ottawa en mentionnant que le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau considèrent que tous les Québécois sont des Canadiens et qu'ils sont tous issus du même moule.

En contre-partie, il a déclaré que M. Lévesque voit le Québec comme un endroit où il faut prendre des décisions en fonction de ce qu'y s'y passe. Il a dit que Maurice Duplessis pensait la même chose que le premier ministre Lévesque lorsqu'il parlait d'autonomie.

La charge se poursuit

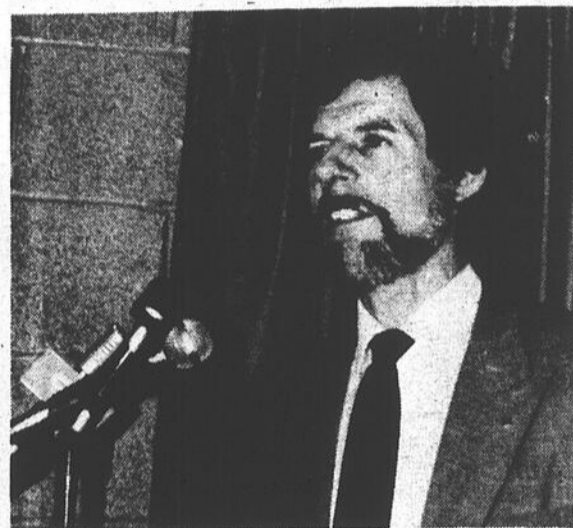
Poursuivant son attaque contre le gouvernement Trudeau, il a déclaré que ce gouvernement fixe les priorités du Québec en fonction de l'Ontario. À ce sujet, il a rappelé que les entreprises québécoises ne sont pas fabriquées dans le même moule que celles de l'Ontario, en précisant que le Québec contient de nombreuses petites et moyennes entreprises alors que l'Ontario compte des compagnies du style de Ford, General Motors, etc.

Il a expliqué les problèmes des compagnies québécoises en mentionnant qu'elles ne sont pas cotées en Bourse et

En ce qui regarde l'industrie textile, M. Biron a accusé Ottawa de laisser entrer les exportations provenant de divers pays. Il a aussi dit que le gouvernement Trudeau a copié un programme d'amélioration des équipements de cette industrie

Par Pierre Bellemare

que le gouvernement Lévesque a mis sur pied il y a un peu plus de 18 mois. Il a conclu en ces termes: C'est quand tu vois des choses comme cela que tu deviens de plus en plus souverainiste.



M. Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.

VENTE DE JANVIER



PALETOTS d'hiver
1er lot \$50⁰⁰

2e lot \$75⁰⁰

JACKETS À LA TAILLE \$49⁰⁰



COMPLETS
Tous à \$100⁰⁰

PANTALONS
1er lot \$10⁰⁰
2e lot \$20⁰⁰



VESTONS sport
Tous à \$75⁰⁰

CANADIENNE OU "CAR COAT" \$75⁰⁰

GILETS EN LAINE
1er lot \$15⁰⁰ 2e lot \$20⁰⁰

CHEMISES
1er lot \$10⁰⁰ 2e lot \$19⁰⁰

Plusieurs autres spéciaux à notre magasin. Une visite vous en convaincra.



370, Saint-Laurent, Louiseville, 228-3377

Fondé en 1921, l'Écho de Louiseville est édité par l'imprimerie Gagné Ltée à Louiseville, Cité Maskinongé

Bureau à Louiseville, au 80, rue Saint-Martin, tél.: 228-5532

Président: Jean-Pierre Gagné
Sec.-Trésorier: Claude Gagné

Directeur: Jean-Pierre Gagné
Rédacteur en chef: Jean-Paul Plante
Rédacteur: Pierre Bellemare

Expansion et correspondants: Claude Gagné

Sports: Claude Turner
Directeur du marketing: François Normandeau

Publicitaires: Juile Bolduc, Jules Morin
Louis Sauvageau
Marcel Claiche



Enregistrement no 0645
Courrier de la deuxième classe
Dépôt légal — Bibliothèque Nationale du Québec

Tirage: Léopold Crêteau

"L'Écho de Louiseville/Berthier" ne se tient pas financièrement responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire la partie du texte où se trouve l'erreur. Les annonceurs sont priés d'alerter le plus tôt possible le journal dès qu'ils noteront des erreurs semblables dans leurs textes publicitaires. Le journal se réserve cependant le droit de refuser toute publicité ne convenant pas avec sa politique. Défense de reproduire toute annonce, photos, textes sans notre permission écrite. Les opinions émises par les signataires des articles ne sont pas nécessairement conformes à l'opinion de la direction du journal.

Tarifs d'abonnement: Canada 6 mois \$10.00
Canada 12 mois \$19.00
Camelots: à la semaine \$0.40
Autres pays: un an \$38.00

NOS CORRESPONDANTS DANS LA RÉGION

Saint-Didace	Mme Lucienne A. Lefrançois.....	835-7504
Charette	M. Henri-Paul Villeneuve	221-2823
Maskinongé	Mme Léo Vermette.....	227-2032
Prémont	Mme Réal Lacoursière	268-5565
Saint-Alexis-des-Monts	Mme Clovis Dupuis.....	265-2157
Saint-Barnabé	Mme Marie-Berthe Héroux.....	264-2140
Saint-Barthélemy	Mme Francine Bédard	885-3243
Saint-Édouard	Mme Julienne Lemay.....	268-5376
Saint-Léon	M. Charlemagne Deschesnes.....	228-2422
Saint-Justin	Mme Linda Lafrenière	227-2695
Saint-Paulin	M. Réal U. Guimond.....	268-2057
Sainte-Ursule	Mme Jean-Paul Baril.....	228-2617
Yamachiche	Mme Gérard Bellemare	296-3590
Saint-Sévère	Mme Jules Trahan.....	264-5561
Louiseville	Mme Lisette Leblanc-Landry.....	228-9100
Louiseville	M. J.J. Plante (camelots).....	228-5107



SERVI

LOUISEVILLE

**MARCHÉ
L'ESCADRE**

104, Saint-Aimé,
228-3891

MASKINONGÉ

**MARCHÉ
CLAUDE**

MORIN INC.

120, boul. Est,
227-2150

STE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT

**RHÉAUME
BELLEMARE**

2300, Camirand,
268-5595

SAINTE-URSULE

**BOUCHERIE
RENÉ**

GIGUÈRE ENR.

1905, Principale,
228-5225

grad **Votre
meilleur
Achat**



**Le plus près
de la famille**

Servi-aubaines

Prix en vigueur jusqu'au 30 janvier 1982

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités et de corriger les prix incorrects résultants d'une erreur d'impression.

PRODUITS SURGELES

GATEAUX DEEP AND DELICIOUS Mc CAIN 18 oz	1.79
PIZZA DE LUXE TOUTE GARNIE Mc CAIN 15 oz	2.09
FILET DE TURBOT 1 livre	1.99

**SHORTENING
DOMESTIC**
boîte 2 1/2 livres

1.99



**JUS DE
TOMATES
HEINZ**
choix, boîte 19 oz

2/ .89

Les viandes fraîches sont disponibles uniquement dans les magasins qui présentent un département complet de charcuterie.



**BEURRE
D'ARACHIDES
KRAFT**
crémieux ou croquant
jarre de 500 g

1.79

**CEREALES CORN FLAKES
KELLOGG**
boîte de 675 g

1.39

**MELASSE PURE
GRAND'MA**
contenant 1.35 kg

1.79

**POIS A SOUPE
ST-ARNAUD**
moyen, sac 900g

.79

**FEVES AU LARD
CLARK**
sauce tomate, boîte 19 oz

.79

**SOUPE POULET ET NOUILLES OU
CREME DE CHAMPIGNONS
AYLMER**
boîte de 10 oz

3/1.00

**CROUSTILLES
YUM YUM**



régulières
ou B.B.Q.
sac de 400 g

1.39

**SAUMON ROSE
CLOVER LEAF**
boîte de 1/2 livre

1.39

**DINER MACARONI
KRAFT**
boîte de 225 g

2/89

**DETERGENT LIQUIDE
PALMOLIVE**
bouteille 1 litre

2.09

**SHAMPOING
AGREE**
normal ou gras, bouteille 225 ml

1.79

**BATTERIES
EVEREADY**
Energizer E95 BP, paquet 2's

2.59

**BISCUITS MILLE FEUILLES
CHOCOLAT OU CAMEL
DAVID**
cello 250 g

1.19

FRUITS ET LEGUMES

ORANGES

Sunkist, Navel
Californie
grosœur 113

1.59 douz

RAISIN ROUGE
Empereur
de Californie

.89 lb **1.96** kg

POMMES
délicieuses, rouges
B.C. Canada de fant., gr. 125

6/1.19

OIGNONS
du Québec, Canada No1
cello de 2 livres

.49

SERVI frais

VIANDES

**ROTI
DE PORC**
dans l'épaule

1.29 lb
2.84 kg

ROTI DE PORC
dans
le soc **1.39** lb **3.06** kg

PATTES DE PORC
longues **.59** lb **1.30** kg

SERVI tendre

**COTES LEVEES DE
PORC** **1.69** lb **3.73** kg

FOIE DE VEAU
1 1/2 à 4 livres
pr décongelé **2.59** lb **5.71** kg

SMOKED MEAT
Coorsh
4 X 50g **1.99**

SAUCISSE FUMEE
tout boeuf
Coorsh, 375g **1.69**

SALAMI
tout boeuf
Coorsh, 250g **2.09**

BACON
rég. ou soupçon d'érable
Maple Leaf, 500g **2.19**

VIANDES TRANCHEES
assorties Maple leaf
175 g **.99**



**BREUVAGES
ROUGEMONT**
choix assortis, bte 10 oz

4/1.00



**COCA-
COLA
OU SPRITE**
bouteilles consignées
de 750 ml

6/2.69



**MAIS EN
GRAINS
NIBLETS**
choix, boîte de 12 oz

.55



**DETERSIF
PUNCH**
boîte 6 litres

3.59

On fait *quasiment* partie de la famille

Meubles Saint-Barthélemy

L'usine fonctionne au ralenti

Le travail a repris lentement à l'usine de la compagnie Meubles Saint-Barthélemy, de Saint-Justin, lundi dernier, le 18 janvier. C'est en effet à cette date que la direction a rappelé au travail 68 de ses employés.

On se souvient les 120 travailleurs de cette entreprise manufacturière de meubles en merisier se sont retrouvés en "vacances" le 23 décembre

dernier. Le retour au travail avait été prévu pour le 18 janvier.

Des raisons

Selon les propos du gérant de l'usine, M. Jean Chauveau, cette mise à pied inhabituelle a été provoqué non pas en raison d'inventaires élevés, mais plutôt parce que les ventes de meubles ont chuté à travers le Québec. Celui-ci a aussi rappelé peu de temps après

l'annonce aux employés, que Meubles Saint-Barthélemy était l'une des rares usines de ce domaine, en 1981, à avoir fourni aussi longtemps du travail à ses employés. Rappelons qu'en 1980, l'usine avait fermé ses portes entre Noël et le Jour de l'An.

Encore quelques semaines

Les travailleurs de Meubles Saint-

Par Pierre Bellemare Barthélemy sont membres de la section 572 de l'Union internationale des rembourreurs de l'Amérique du Nord.

Rencontré récemment, le président du syndicat, M. Bertrand Boulay, s'est dit d'avis qu'il était possible que quelques autres employés soient rappelés dans les semaines à venir. *Dès que le marché reprendra pour la peine, a-t-il ajouté.*

Saint-Justin

Mme Linda Lafrenière

T'es capable!

Le club Optimiste lance un concours d'art oratoire pour les garçons et filles de moins de 16 ans. Tu as du temps devant toi pour travailler le thème de cette année "Vous, moi et l'avenir". Le débat est prévu pour le dimanche, 14 février, et se déroulera au sous-sol de l'église locale. Nous sommes convaincus que tu sauras relever le défi avec honneur. Pour information, communiquez avec Serge Baril, à 227-4664.

Concours de brouettes

Si tu veux te préparer pour le concours de brouettes c'est en plein le temps. Le concours aura lieu le 7 mars.

Attention — attention — À ne pas manquer!

Soirée rétro annuelle

organisée par le Club Optimiste de Sainte-Ursule, le 13 février '82 au sous-sol de l'église de Saint-Justin à 8.30 heures p.m. avec spectacle organisé par les membres du club.

Il y aura des prix pour les plus beaux costumes. Vous êtes tous invités à les revêtir.

Billets en vente par tous les membres.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Gilles Gagnon: 228-2440 et Jean-Marie Arseneault: 228-2125.

Bienvenue à tous!

Collecte de sang

Le Club Optimiste de Saint-Justin organise pour le 22 février, une collecte de sang qui aura lieu au sous-sol de l'église. Le coordonnateur est Louis Bouchard.

Reconnaissance

M. et Mme Denis-Paul Plante remercient les C. de C. et tous les membres de la communauté chré-

tienne de Saint-Justin pour leur marque de sympathie et d'encouragement lors de la collecte après l'incendie de leur demeure.

Importante réunion

Il y aura une importante réunion des loisirs, dimanche, le 31 janvier, au sous-sol de l'église après la messe de 10 heures. Vous êtes tous invités.

Au Québec et au Canada

La psychologie du sport est développée chez nous surtout dans la recherche; son application reste encore très en arrière-plan de la scène sportive. Ser-

les les équipes professionnelles peuvent se permettre d'engager un psychologue du sport. L'Association des entraîneurs du Canada donne dans son programme de certification une notion utile de la psychologie. Les professeurs d'éducation physique reçoivent une formation en psychologie du sport au cours de leur baccalauréat universitaire. On juge qu'il est très important pour ces adultes, qui travaillent avec des enfants surtout, de comprendre leur action déterminante sur eux.

Thérèse Beaulieu
Service Hebdo-science

SPECIAL DISMAT



Monsieur dismat

Caron & Gagnon Ltée
171, Avenue Dalcourt
Louiseville
228-2753

MPD
SERVIMEUBLES
Fermé le lundi

VENTE D'HIVERTISSEMENT



FOUR À MICRO-ONDES
à partir de
\$469⁰⁰



HITACHI
TÉLÉVISEUR HITACHI
Prix spécial sur place seulement
Ex.: Télécouleur 20 pouces
Spécial:
\$549⁰⁰

Aussi, beau choix de système de son
Service de premier ordre

La qualité prime chez Hitachi et

Meubles Paul Désaulniers
Saint-Sévère, 296-3377 ou 264-2149

Programme Nouveaux-Horizons

"Nouvel élan" reçoit \$15,462

Par Jean-Paul PLANTE

Le projet "Nouvel élan", présenté par le Club de l'Âge d'Or Sainte-Élisabeth de Louiseville, représenté par Mme Bernadette Arseneault, obtenait récemment une subvention de \$15,462 du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, dans le cadre du programme Nouveaux-Horizons.

L'annonce a été faite par le député de Berthier-Maskinongé-Lanaudière à la Chambre des Communes, M. Antonio Yanakis, au nom du ministre responsable, Mme Monique Bégin.

Aménagement

La subvention du fédéral servira à aménager une cuisinette et équiper les locaux mis gratuitement à la disposition de l'Âge d'Or par le comité intermunicipal des loisirs du grand Louiseville.

En procédant ainsi, le groupe pourra organiser des repas communautaires, des cours de danse, des jeux de bingo et de pétanque, de la musique et des soirées sociales pouvant répondre aux aspirations des 390 membres que regroupe l'Âge d'Or louisevillois.

UN PROPRIO
MILLE FOIS
PLUS PRÉSENT.

provibec



LES PRIX CONFIANCE

Prix en vigueur du mercredi le 27 janvier 1982 jusqu'à la fermeture samedi le 30 janvier 1982.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

**BIFTECK DE RONDE
BOEUF CANADA CAT. A**

4.59 kg
2.08 lb

**BIFTECK OU ROSBIF DE
POINTE DE SURLONGE
BOEUF CANADA CAT. A**

5.91 kg
2.68 lb

**RÔSBIF DE CROUPE
coupe extérieure
BOEUF CANADA CAT. A**

4.59 kg
2.08 lb

BOLOGNE PROVIGO
ordinaire ou cire
tranché ou morceau

2.60 kg
1.18 lb

CÔTES LEVÉES DE PORC
frais ou décongelé

3.48 kg
1.58 lb

FILET DE MORUE
surgelé

3.92 kg
1.78 lb

**BOEUF FUMÉ TRANCHÉ
COORSH**
emb. 4 X 50g

2.38 ch

**JUS D'ORANGES
MC CAIN**
surgelé cont. 12 1/2 oz

1.25

**PAPIER-MOUCHOIRS
FACELLE ROYALE** amande,
blanc ou jaune bte 100tr

2.77

**SHAMPOOING POUR CHEVEUX
HEAD & SHOULDER**
lotion cont. 250ml

2.69

**RINCE-BOUCHE
SCOPE**
bout. 1 litre

3.89

**NOURRITURE POUR CHIENS
CHUM**
boeuf bte 25oz

2/1.99

**ESSUIE-TOUT
KLEENEX BOUTIQUE**
imprimé 2 roul.

1.29

**EAU DE JAVEL
MIX-O**
cont. 128oz

1.19

**ASSOULISSANT
DOWNY**
cont. 2 litres

2.99

**DÉTERGENT EN POUDRE
SUNLIGHT**
bte 4,8kg

7.69

SAVON DE TOILETTE DIAL
de bain, amande, blanc
ou bleu ciel 3 pains

1.59

**BIFTECK INTÉRIEURE DE
RONDE
BOEUF CANADA CAT. A**

5.91 kg
2.68 lb

BOEUF HACHÉ MAIGRE

5.47 kg
2.48 lb

**BACON SANS COUENNE
MAPLE LEAF**
épais, ordinaire ou soupçon
d'érable emb. de 500g

2.18 ch

**SAUCISSE PORC ET BOEUF
ROYAL**

2.82 kg
1.28 lb

**CAFÉ INSTANTANÉ
MAXIM**
séché à froid pot 4oz

3.29

**CHOCOLAT CHAUD
CARNATION**
riche, lait ou guimauve
bte 10 env.

1.69

CROUSTILLES YUM YUM
régulières ou b.b.q.
sac 400g

1.79

BISCUITS DAVID
tartes aux fraises
emb. 600g

2.29

**BISCUITS TENDRES
CHRISTIE**
sav. variées emb. 250g

1.19

**BISCUITS SODA
CHRISTIE/ PREMIUM PLUS**
bte 400g sachets

1.29

SOUPE HABITANT
saveurs variées
bte 8 oz

4/1.00

CONFITURE HABITANT
fraises ou framboises
pot 750ml

2.69

CÉRÉALES KELLOGG'S
flocons de maïs
bte 675g

1.39

ORANGES SUNKIST NAVEL

États-Unis
grosneur 113

1.39 dz

**AVOCAT FRAIS
CALIFORNIE**
grosneur 32

.45 ch

**RUTABAGA FRAIS
QUÉBEC**
Canada no. 1

.26 kg
.12 lb

OIGNONS JAUNES

Québec
Canada no.1, sac 5 lbs

.95 lb

POMMES GRANNY SMITH
Impt. de France, Canada de
fantaisie, gr. 125, 1,74 kg

**MARGARINE MOLLE
LACTANTIA**
bol 907g

1.59

**JUS DE TOMATES
HEINZ**
fantaisie bte 19oz

3/1.00

**PAPIER HYGIÉNIQUE
FACELLE ROYALE** amande,
blanc ou jaune 8 roul.

2.69

**CAFÉ MOULU
RED ROSE**
régulier sac 1 lb

2.39

**NECTAR DE PRUNEAUX
DEL MONTE**
cont. 24oz

1.19

**SAUMON ROSE
CLOVER LEAF**
bte 7 3/4 oz

1.59

MARCHÉ DUPUIS

21, rue Richard
Saint-Alexis-des-Monts
265-2023

MARCHÉ WINDSOR

Mme Hémond
51, rue Saint-Louis
Louiseville
228-2777

MARCHÉ RENÉ ADAM

M. René Adam
1045, rue Gérin
Saint-Justin
227-2042

MARCHÉ BERTHIAUME

680, rue Saint-Georges
Yamachiche
296-3721

MARCHÉ MARC DESCHÈNES

109, rue Saint-Laurent
Maskinongé
227-2377

Pour les 12 ans et plus Un projet intéressant

Par Jean-Paul PLANTE

Suite à une information obtenue de notre courriériste à Louiseville, Mme Lisette Le-Blanc-Landry, nous sommes en mesure de vous faire savoir qu'un projet est présentement en marche dans notre patelin et qu'il touche principalement notre jeunesse.

Le responsable de ce projet est M. Jean Lajoie de Louiseville.

Quoi?

Dans ce projet "rendez-vous jeunesse", il est possible d'obtenir une salle, un local où divers jeux pourraient occuper nos jeunes. Il suffit de mentionner le billard, le mississippi, les dards, le jeu de poches, etc.

D'autres activités pourraient également figurer au programme, telles que travail manuel, tricot, couture, modelage, sculpture; le tout, à la discrétion des parents.

Dans certaines occasions, il y aurait place pour la danse et la musique.

Ce qu'il en coûterait? Rien du tout et ce, tant pour les parents que pour les jeunes garçons et filles.

Et là ne s'arrêtent pas les possibilités. Qu'il suffise de mentionner les messes, discussions, goûters avec les parents, concours entre jeunes, compétitions, récompenses, affichage des gagnants.

Un des grands buts de ce projet serait de donner une éducation, enseigner un mode de vie, apprendre à construire une vie. Ce serait pour les 12 ans et plus, après discussions avec les parents, et le nombre de jours d'ouverture du local serait également à discuter.

Si le projet vous intéresse, vous pouvez contacter M. Lajoie (Jean) au numéro 228-4164. Il y a certes quelque chose d'intéressant à faire!

Il y a 20 ans

Semaine du 25 janvier 1962

Louiseville

Naissances

Le 13, Jos, Paul, Luc, fils de M. et Mme Benoit Gravel.

Le 8, Jos, Omer, Guy, Luc, fils de M. et Mme Claude Vertefeuille.

Le 7, Marie, Françoise, Isabelle, fille de M. et Mme Marcel Marchand.

Le 14, Jos, Marcel, Michel, fils de M. et Mme Dorian Ringuette.

Décès

Le 13, Mme Hervé Saint-Pierre, âgée de 60 ans.

Le 19, Mme Arthur Lamy, âgée de 74 ans.

Décès accidentel
Le 19, M. Robert Beaulieu, âgé de 24 ans 10 mois.

Autre décès

Le 21, Mlle Jacqueline Carpentier, âgée de 32 ans.

Candidature

M. Gaston Fleury, sera candidat à la convention libérale fédérale.

Saint-Édouard

Naissance

Marie, Sylvie, Louise, fille de M. et Mme Maurice Noël.

Saint-Barthélemy

Statistiques

Pour 1961, Saint-Barthélemy a une population de 2152 personnes, réparties entre 430 familles.

Nos meilleurs vœux
À M. et Mme Louis Allard qui ont fêté di-

manche dernier le 50ième anniversaire de leur mariage.

Au Mexique

M. et Mme Émile Michaud, M. et Mme Ch. Omer Dufresne.

Maskinongé

À l'hôpital
M. Omer Bastien à l'hôpital Sainte-Marie

Retour de l'hôpital
La jeune Carole Bélanger.

Saint-Justin

Démission
M. Adélar Gagnon vient de nous faire part de sa démission comme directeur du cercle de l'U.C.C. de Saint-Justin.

Retour d'hôpital
M. Gabriel B. Gagnon en convalescence chez lui.

Mlle Marthe Clément est de retour chez elle après un bref séjour à Comtois.

Naissances

Le 14, Marie-Laure, Manon, Johanne, fille de M. et Mme Jacques Saint-Antoine.

Le 21, Jos, Jean-Guy, fils de M. et Mme Jean-Guy Philibert.

Le 15, Jos, Fernand, René, fils de M. et Mme Réal Trépanier.

Yamachiche

Avis de décès
Le 18, Dame Oméda Héroux, âgée de 96 ans.

Fiançailles
Mlle Aline Ferron à M. Jules Labonne.

Charette

M. Henri-Paul Villemure

À l'heure du carnaval

La population de Charette vivra, à partir de demain, un autre carnaval. Après une relâche de quelques années, cet événement est des plus souhaités des amateurs. Un programme fort élaboré a été préparé et les dates du 28, 29, 30 et 31 janvier sont à surveiller car les gens en auront pour leur argent, ces jours-là.

Des prix intéressants seront attribués aux gagnants de chaque catégorie et un voyage en Floride sera tiré au sort parmi ceux qui se seront

procuré des billets offerts par les trois duchesses du carnaval, qui sont Nicole Diamond, Lyne Garceau et Louise Saint-Yves.

Au conseil municipal

Le conseiller Alfréda Boulanger a été nommé pour représenter les intérêts de la municipalité à l'assemblée annuelle de la bibliothèque Centrale de Prêt de la Mauricie.

Les entreprises "Les Pétroles de la Mauricie" ont obtenu le contrat pour le chauffage du col-

Maskinongé

Mme Léo Vermette

L'histoire de Maskinongé

Le travail sur l'histoire de Maskinongé se poursuit. Grâce au projet communautaire du gouvernement canadien deux personnes feront des recherches, et continueront à recueillir du matériel pour notre volume sur Maskinongé.

Nous serions reconnaissants aux paroissiens qui ont des photos d'anciens commerces, d'événements qui ont eu lieu ici, de vouloir nous faire part de leurs richesses. Nous en ferions des copies et nous les remettrions intactes.

L'Histoire de Maskinongé c'est notre histoire. Coopérons du mieux que nous le pouvons.

Statistiques

Il y eut, en 1981, 36 baptêmes, 22 mariages, 32 sépultures comparativement à 31 baptêmes, 14 mariages et 26 sépultures en 1980.

Baptême commémoratif

Lors de la commémoration de la fête du baptême de Jésus dimanche, le 10 janvier dernier, à la messe de 11h15 a été baptisé Joseph, Mathieu, Yan, Frédéric, né à l'hôpital Comtois, le 23 décembre, fils de M. et Mme Philippe Gervais (Josée Thibault).

Parrain et marraine, M. et Mme Donat Thibault (Micheline Roussin) oncle et tante de l'enfant, Porteuse la maman du bébé.

Sainte-Ursule

Baptêmes
Le 7, Marie, Jacqueline, Sylvie, fille de M. et Mme Edmond Noël.

Le 14, Marie, Isabelle, Line, fille de M. et Mme Roger Vincent.

lège.
Louise Bournival, responsable à la bibliothèque municipale, a démissionné. Elle sera remplacée par Mme André Fortier.

À la prochaine séance du conseil, discussion sur l'établissement d'un projet d'urbanisme.

C'est en vue de venir en aide au baseball mineur que les principaux responsables du carnaval: Guy Diamond, Claude Boulanger, René Turner et Gaston Gélinas ont décidé de faire revivre le carnaval qui avait été relégué aux oubliettes depuis quelques années. Ce fut une idée merveilleuse et à en juger par les réactions de la population, ce sera sûrement un franc succès. Les organisateurs comptent sur la coopération de chacun puisqu'il s'agit d'une organisation au profit des jeunes qui évolueront dans différentes catégories, à partir des plus jeunes jusqu'à ceux qui feront partie de l'équipe des Aigles de la ligue Rurale.

VOYAGES GROUPES MIAMI BEACH



avec **Thérèse Bellefeuille**
14 et 28 MARS | 8889. | \$750.
DÉPARTS | HÔTEL DELANO | HÔTEL DESERT INN

AVION SEULEMENT \$215. + taxe

Prix en argent canadien comprend: vol nolisé Québecair, transferts; chambre 14 nuits, occ. double; frais de service et taxes d'hôtel; chaise longue; services d'un guide pour la durée du voyage.

Tirage d'un bon d'achat d'une valeur de \$500. destination au choix avec l'achat d'un voyage cet hiver.
COMMUNIQUEZ SANS TARDER AVEC:

Thérèse Larose Gagnon
Tél.: (819) 228-4721

représentante de:
AGENCE DE VOYAGES
THERESE BELLEFEUILLE
détenteur d'un permis du Québec. ENREGISTRÉ

Radio Shack anniversaire vente

C'est notre anniversaire et nous voulons que vous participiez aux festivités! Pour remercier nos précieux clients, nous leur offrons des prix spéciaux qui sont aussi dignes d'être fêtés!

Inscrivez-vous au club des piles Radio Shack pour recevoir une pile Energizer d'usage générale chaque mois pendant 1 an. GRATIS Economisez jusqu'à \$9.48

Passez prendre votre carte du club des piles **GRATUITE** aujourd'hui

Tirez le maximum de votre budget avec cette chaîne superbe

- Récepteur numérique STA 720 à microprocesseur. Garde 12 stations en mémoire pour rappel instantané. 30 W et par canal. Crutoneur argent 31-1187
- 3 enceintes Minimus-11. Sonorité nette et précise avec H-F de graves 5" et d'aigus 2-1/2". Coffrets de ton argent 40-2035
- Tonneau-chaque LAB 505 à courroie. Avec cellule magnétique de 39 95 et capot 42-2977

Mini-chaîne à l'élégance et à la sonorité hors pair

Seulement **12995** Rabais \$40

Meuble de luxe pour composants
Un meuble de classe pour vos composants. 42-9526

Seulement **6995** Rabais \$20

Portatif AM/FM stéréo
Le Concertmate un réalisme stéréo étonnant. Pour CA ou 6 piles "D". 12-1708

Seulement **15995** Rabais \$70

Poste SRG avec canal 9 d'urgence
Le TRC-428. Pour SRG normal ou écoute du canal 9 et d'un autre canal. 21-1155.

Seulement **\$649.00** Rabais \$220.

Seulement **2995** Rabais \$10

Antenne SRG en métal sur surface magnétique plate
Fusil en acier inoxydable et ressorts renforcés. Câble 15'. 21-940

Seulement **5995** Rabais \$20

Pratique interphone FM à 2 postes
Barre d'émission à blocage pour écoute continue. Pour CA. 43-207

Seulement **4995** Rabais \$20

Lecteur 6 pistes
Le TR-100. Idéal pour ajouter le lecture 6 pistes à votre chaîne stéréo. 14-935

Seulement **4995** Rabais \$15

Magnéto portative GTR-37
Avec niveau et arrêt automatique. etc. Pour CA ou 4 piles "C". 14-608

Seulement **1995** Rabais \$10

Magnéto microcassette
20,000 éléments. Centre "T". "AA" requise. 22-301

Seulement **2395** Rabais \$6

Barre d'alimentation à 5 prises
Prenez supplémentaires pour outils, appareils, etc. Gordon W. Fiche à la maison 16 A. 125 V. 61-4201

Seulement **2795** Rabais \$9

Horloge fluorescente d'auto
Affichage très lisible à luminosité réglable. Bascule automatique pour la conduite de nuit. 2-1/8" x 4-1/4" x 1". 63-832

Seulement **239** Rabais \$40

Supertape Gold de haute qualité
C-60 Gold 60 minutes 64-922. Cour. 3.99 ch. 239 ch.

Seulement **299** Rabais \$40

C-60 Gold 90 minutes 64-923. Cour. 4.99 ch. 299 ch.

LOUISEVILLE AUDIO Emp Centre de vente autorisé 330, Saint-Laurent, Louiseville, 228-9191

Règlement de "l'affaire Garant"

Le C.I.L. donne sa version

Le comité inter-municipal des loisirs de Louiseville vient de faire connaître sa version dans ce qui est devenu d'appeler "l'affaire Garant" et qui a pris fin le 18 janvier dernier, par un règlement hors cour, au palais de justice de Trois-Rivières.

Les parties impliquées dans cette affaire s'entendaient alors pour un règlement de \$3,000, à être versés à la personne au centre de toute cette histoire, Mlle Martine-Claude Garant.

Par Jean-Paul PLANTE



M. Paul-Yvon Durand, président du Comité inter-municipal des Loisirs.

Ce règlement hors cour devait soulever l'ire du procureur des intimés (la paroisse Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup) et Al (le comité intermunicipal des loisirs), Me Serge Gagnon, qui, dans notre édition de la semaine dernière, déplorait ouvertement les agissements de deux représentants des conseils municipaux du grand Louiseville, soit le conseiller Germain Lampron de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup et le gérant de la ville de Louiseville, M. Ghislain Lessard.

Me Gagnon n'était pas du tout heureux que les deux personnes ci-devant mentionnées se soient rendues rencontrer Mlle Garant, à Montréal, ainsi qu'un avocat de la Commission des droits de la personne, pour tenter de régler cette histoire qui remonte à 1977.

Historique

Dans le communiqué signé des quatre membres du comité inter-municipal des loisirs, MM. Paul-Yvon Durand, René-Paul Gaboury, Pierre-Paul Beaulieu et André Livernoche, on rappelle que l'action initiale de la demanderesse se chiffrait à quelque \$4800 en perte de salaires et \$3000 en préjudice moral, avec intérêts depuis l'action prise en 1979, le tout pour un montant approximatif de quelque \$8500 à la date du jugement éventuel, signale-t-on.

Pas question

Les membres du C.I.L. poursuivent ainsi: En notant bien qu'il n'était pas question de réengagement puisque Madame Martine C. Garant travaille depuis mars 1978 à la ville de Mirabel, les parties ont convenu de régler hors cour pour un montant de \$3000, soit \$1,500 par municipalité et que chaque partie paie ses frais légaux dans le seul but d'acheter la paix et en ne se reconnaissant aucune responsabilité au dossier.

Pourquoi?

Le communiqué du

balle lente, soccer, tennis, tir à l'arc, baignade, roulathèque et discothèque ainsi que d'autres activités.

Nous continuons à opérer nos équipements de loisir pour la population du grand Louiseville afin de répondre à sa demande de loisirs sains et diversifiés, dit-on en terminant.

Yamachiche

Mme Gérald Bellemare

Dernière semaine d'activités pour le carnaval Opti-Neige:

Vendredi soir, le 29 janvier: patinage libre avec musique. Samedi soir, le 30: bal costumé et couronnement de la reine. À compter de 20h30, au sous-sol de l'église d'Yamachiche. Bilets à l'entrée. Faites un effort pour vous costumer. Ce sera peut-être l'expérience la plus drôle de votre vie! Avec un peu d'imagination et d'habileté, vous pouvez créer un costume sans qu'il vous en coûte un sou.

Il existe aussi des endroits où l'on peut louer (Mme A. Livernoche 227-2607 et Mme Léo Hébert 376-7714; chez Mme J.J. Saint-Pierre 376-8803).

On vous attend nombreux et le couronnement lui-même sera un spectacle à voir! décors et mise en scène signés Denis Guimond...

N'oubliez pas non plus le lendemain (dimanche le 31) à 13h30, la parade des chars allégoriques dans les rues du village suivie

d'olympiades sur la glace de la patinoire. Il y aura des courses à obstacles, souque à la corde (imaginez ça sur glace!) et des équipes mixtes en plus... un spectacle à voir! aussi plusieurs autres jeux qui vous en feront rire un bon coup. N'oubliez pas que vous pourrez aussi être participant! La place d'accueil de l'école Omer-Jules Désaulniers et le Pavillon des Loisirs seront ouverts pour vous chauffer. Consacrez votre fin de semaine à nos activités, vous vous en félicitez!

En terminant, merci à Louise & Jeannine Pellerin pour les paroles de la chanson thème du carnaval des Tounesois! Merci aussi à M. Clément Arvaisais.

Au SRSY

Le 13 janvier dernier se tenait, à l'école Omer-Jules Désaulniers, l'assemblée générale annuelle du Service Récréa-



Le carnaval se poursuit

Dimanche après-midi, plusieurs activités étaient encore au programme dans le cadre du carnaval de Yamachiche. Promenades en sleigh, course de 3 kilomètres, partie de hockey entre le club local et celui des médias étaient les principaux événements de la journée.

Juste avant la partie de hockey, M. Roland Girardin, maire de Yamachiche, a effectué la mise au jeu officielle. À ses côtés, on peut remarquer Mme Louise A. Bellemare, relationniste-publiciste et bien entendu, Boule de Neige.

tif & Sportif d'Yamachiche Inc. (SRSY)

16 personnes manifestant le désir de faire partie du conseil d'administration, nous avons dû recourir à un vote secret pour élire les 15 administrateurs dont voici la liste: André Auger, Andrée Caron, Jacqueline Côté, Bertrand Ferron, Michel Ferron, Jean-Marie Lamy, Pierre Lamy, Yvon Lamy, Jean-Noël Montour, Bruno Morand, Jeannine Pellerin, Lise Pellerin, Jeannine Pellerin, Yvon Pellerin et Angèle Villemure.

Yvon Lamy agira comme président, André

Auger a été nommé à la vice-présidence, Jean-Marie Lamy siégera comme directeur, Bruno Morand s'occupera des finances, attendu qu'il a été réélu comme trésorier et Jeannine Pellerin comme secrétaire. Tous ces postes ont été octroyés sans élection.

M. Bertrand Ferron nous a donné sa démission comme président du S.R.S. à cause de son travail professionnel qui l'occupe passablement. Il demeure quand même sur le conseil d'administration à titre d'administrateur.

Nous tenons à le féliciter pour l'excellent tra-

vail qu'il a fourni au cours des deux années qu'il a consacré comme président du S.R.S.

Notre prochaine réunion est prévue pour le 27 janvier, à 19h30, à l'école Omer-Jules Désaulniers.

Jeannine Pellerin, secrétaire Service Récréatif & Sportif Yamachiche Inc.

Le prochain voyage aura lieu le 6 février. Pour ceux et celles qui demeurent à Louiseville et qui veulent faire le voyage, ils n'ont qu'à se rendre à l'école Omer-Jules Désaulniers pour 18h30 et après la soirée l'autobus ira les reconduire.

NOTRE VENTE D'UN DEMI MILLION D'INVENTAIRE À LIQUIDER se continue

MT-216 Téléviseur Couleur 20" (48 cm) état solide

Garantie de 3 ans sur pièces et main-d'œuvre 20 ans sur les transistors. Ébénisterie élégante: magnifique fini grain de bois sur bois dur. Permet de brancher un écouteur (compris avec l'appareil) pour l'audition en particulier de votre émission préférée. Système sonore. Sélecteur de canaux UHF avec 70 positions. Allumage instantané Quick-Start.

Spé.: \$549⁰⁰

HITACHI

Système de son SQ 8810

Récepteur FM/AM/FM Stéréo avec platines d'enregistrement/lecture de cassette et de 8 pistes.

- Le Hitachi SQ 8810 est une chaîne stéréo de luxe dont les caractéristiques appartiennent généralement à des chaînes beaucoup plus dispendieuses.
- Le récepteur stéréo AM/FM intégré assure une réception superbe dont la puissance est de 3,5 W RMS par canal.

Prix de détail du manufacturier: \$429.00

Notre prix: \$299⁰⁰

Autres systèmes de 15-18-35-50 watts et plus par canal, très très réduits.

Choix et qualité vont de pair chez:

LAFRENIERE & FILS INC.

88, Saint-Laurent, Maskinongé (819) 227-2223

ATELIER DE PEINTURE:

À tous les jeunes de 6 à 15 ans qui aiment dessiner et peindre, UN ATELIER PRIVÉ de dessin et peinture s'ouvre à Louiseville, au 110, Petite Rivière

(Groupes d'âge: 6-8 ans; 9-11 ans; 12-15 ans)

Au programme:

- exercices d'assouplissement
 - dessin
 - utilisation de la couleur
 - gouache, peinture...
 - collages
 - gravure, sérigraphie
 - diapositives
- sur l'histoire de l'art

Bienvenue à tous!

Pour renseignements et inscription:

CARMEN BROUILLETTE

Tél.: 228-3109

Échotier



Martine Gélinas et Anne Gauthier ont reçu le titre de "barmaid par excellence" dans la municipalité d'Yamachiche. En effet, ces deux dames (messieurs, abstinence) ont travaillé du matin au soir les 15, 16 et 17 janvier lors des festivités du carnaval d'Yamachiche. Il faisait terriblement froid cette fin de semaine et de nombreuses personnes avaient besoin de leur "petit remontant". Une "p'tite" bière par si, deux "p'tites" bières par là, le travail n'a pas manqué, veuillez me croire. Parions qu'elles n'ont pas souffert d'insomnie après cette dure fin de semaine...

Le monde à l'envers

Arriver en retard, parce que votre voiture refuse de démarrer, est chose courante de ces temps-ci avec la température froide qui nous court après. Vous avez certainement un parent, un voisin ou un ami qui a eu à faire face à ce genre de problèmes au cours des derniers jours. L'Échotier en a vu plus d'un qui avait l'impression de conduire un iceberg! Un des membres du club Optimiste de Yamachiche, Jean-Marie Lamy (pour ne pas le nommer), a de son côté vécu tout le contraire de cette situation. En effet, il s'est présenté avec "quelques" minutes de retard à un récent souper de l'organisme parce que le moteur de son auto... ne voulait plus s'arrêter! En

clair, le monde à l'envers... ou presque. A moins que Jean-Marie, grand amateur de course



Des amis de l'Échotier nous ont fait part que suite à une expérience qu'elle a tenté lors du party de Noël de Confection Monde, Brunette Gagnon devra déboursier une forte somme pour s'acheter une nouvelle paire de bas. En effet, celle-ci, avec la collaboration de Michel Gaboury et Pauline Lavolette, a eu de l'adresse en "pas pour rire" pour couper ses bas avec une hache. La photo en fait d'ailleurs foi... L'Échotier espère qu'elle ne s'est pas gelée les orteils au cours des derniers jours!

à pieds, ait commencé à entraîner sa Ford à ce sport? Tout est possible avec lui!!!

Dans une banque

C'est une vraie allumeuse. Mais plutôt que de collectionner des amants, elle collectionne des billets de banque. Elle est même devenue une spécialiste du hold-up. Un beau jour, elle fait irruption dans une banque et elle brandit un revolver sous le nez du caissier:

— Vite! La combinaison du coffre où je te brûle!

Alors, il la regarde de bas en haut et il déclare:

— Vous ne me faites pas peur! Je dirai rien... à moins d'être sauvagement violé...

Dans les côtes

Des mauvaises langues ont raconté à l'Échotier que Jean-Pierre Martel,



Rien ne semble vouloir arrêter l'ami Claude Milot. Ainsi, après avoir accédé au poste d'instructeur de hockey, l'Échotier s'est laissé dire qu'il aurait l'intention de devenir instructeur de danse. La photo nous le montre d'ailleurs en plein travail. L'Échotier espère seulement que Claude, en "professant" tout à son aise, ne dira pas à ses élèves de "watcher" la ligne bleu en dansant le cha-cha...

de Saint-Alexis-des-Monts, en aurait long à dire sur les côtes de la région. En effet, selon ces mauvaises langues, son auto se serait enlisée à deux reprises dans ce genre d'endroit, il y a quelques temps. Et pour compléter le tableau, l'ami Jean-Pierre aurait réussi le même truc tout récemment... dans l'entrée de sa résidence privée. C'est à croire que la malchance lui court après... Pour plus d'informations sur les côtes de la région, voir Jean-Pierre "soi-même"...

L'ortographe

Le propriétaire d'un zoo écrit à un fournisseur en Afrique:

"Cher monsieur, veuillez me faire expédier deux chacals, s'il vous plaît."

Il relit sa lettre, il la déchire et il en écrit une autre:

"Cher monsieur, veuillez me faire expédier deux chacaux, s'il vous plaît."

Il relit sa lettre, il hésite et il se dit:

— Décidément, je n'en sais rien.

Alors il déchire sa lettre et il en fait une troisième:

"Cher monsieur, veuillez me faire expédier un chacal, s'il vous plaît. Post-scriptum: pendant que vous y êtes,

mettez-m'en deux..."

Dur à convaincre

Un courtier en assurances se présente chez le père Mathieu, un vieux paysan madré, pour essayer de lui faire signer une police contre l'incendie. Au bout de trois quarts d'heure de discussion, il croit être arrivé à ses fins. L'autre a déjà la plume à la main. Il hésite un peu et finit par demander:

— Alors, c'est bien certain, si je signe ce papier et si ma ferme brûle, vous me versez \$50,000?

— Exactement. A condition, évidemment, que vous n'y ayez pas mis le feu...

— Ah! fait le père Mathieu, je savais bien qu'il y avait un cheveu!

Concentration

L'Échotier s'est laissé dire que lorsque l'ami Marcel Vallières (de Saint-Alexis-des-Monts) joue au hockey, rien ne peut le distraire. Il ne pense qu'à la ligne rouge et aux lignes bleues. C'est sans doute ce qui a fait que Marcel, fort de toute cette concentration, a oublié ses souliers dans la chambre des joueurs, à l'aréna de Louiseville, lors d'un récent tournoi de hockey... L'Échotier aime mieux ne pas penser à ce qui se passera lorsque Marcel se

concentrera en faisant de la course à pieds...

Ingénieux

Samuel, qui n'a pas vu Isaac depuis très longtemps, le rencontre dans une voiture de paralysique.

— Pauvre vieux! Qu'est-ce qui t'es arrivé?

L'autre lui fait un clin d'oeil:

— Rien. Ne t'inquiète pas pour moi. J'ai trouvé une combine sensationnelle. J'ai simulé un accident d'automobile et j'ai fait croire que j'étais paralysé pour le reste de mes jours...

— Mais dans quel intérêt?

— Comment! Tu ne comprends pas? Mais j'ai touché un dédommagement de \$30,000 de ma compagnie d'assurances!

— Formidable! Mais l'ennuyeux, c'est que tu vas être obligé de jouer à l'infirme tout le temps...

— Pas du tout! Le mois prochain, je vais à Lourdes!

Le monde animal

Un voyageur de commerce arrive dans un hôtel et on lui propose une chambre. Mais il s'aperçoit qu'il y a une punaise sur l'oreiller. Il pousse un cri et le patron se précipite:

— Oh! Monsieur, ce n'est rien. Ce n'est qu'une punaise!

— J'ai bien vu que c'était une punaise! Et vous trouvez que ce n'est rien?

— Bien sûr, monsieur. Et puis d'ailleurs vous n'avez pas à vous inquiéter: elle est morte.

Le lendemain matin, le client descend de sa chambre pour payer et il dit au patron:

— Vous savez, la punaise d'hier soir, elle était bien morte. Mais qu'est-ce qu'il y a eu comme peuple à son enterrement!

Au tournoi

Saint-Sévère

Mme Jules Trahan

Voyage à Haïti

MM. Charles Auguste et Clément Lamy passent une huitaine à Haïti, histoire de se reposer et changer de climat.

Ces deux cousins, deux célibataires endurcis, ont-ils des projets, ensemble? L'avenir nous le dira. Ils ont été enchantés de ce séjour en pays chaud tandis qu'ici les zéros étaient à l'honneur.

Un de nos espions nous a raconté que Fernand Ricard, Octave Ferron et Eugène Riopel auraient essayé de passer des "sapins" aux arbitres du récent tournoi de dominos des Chevaliers de Colombe de Yamachiche. Nos trois compères n'auraient toutefois pas réussi leur geste puisque Jocelyn Milot, Normand Bellemare et Michel Bourassa (les arbitres) ont fait montre de tout leur savoir et ne s'en sont pas laissés imposer. Les trois "sapineux" tenteront-ils la même expérience au prochain tournoi? Les trois "anti-sapineux" seront-ils toujours sur leur garde? C'est à suivre...

Petit problème

De retour d'un voyage secret en Israël, une très belle espionne égyptienne se présente devant l'état-major militaire du Caire, pour rendre compte de sa mission:

— Eh bien, voilà! déclare-t-elle. Je ramène le dernier plan d'attaque du général Dansa. Je le lui ai piqué dans sa table de nuit! Et puis ce n'est pas tout. Je ramène aussi son fils que j'ai fait prisonnier...

— Formidable! s'écrient les généraux. Où est-il, ce prisonnier? On va l'interroger tout de suite!

— Ah! ça, dit-elle, c'est pas possible... Faut attendre neuf mois!

Dans l'industrie

Dans une distillerie de Glasgow, un ouvrier se précipite chez le contre-maitre:

— Chef! C'est affreux! Mac Gregor est tombé dans la grande cuve à whisky...

— Quelle horreur! dit l'autre. Et il s'est noyé?

— Oui! Mais avant, il est ressorti trois fois pour aller chercher des olives...

Cette semaine

Les activités sociales dans notre région commanditées par "Brasserie La Caleuse"

28 au 31 janvier: Carnaval à Charette.

29 janvier: Soirée-jeunesse à l'Hôtel de Ville de Saint-Édouard, à 20 heures.

30 janvier: Souper 2e anniversaire du club Optimiste de Saint-Justin, à 18 heures, au sous-sol de l'église, suivi d'une soirée disco.

2 février: Messe à l'église de Louiseville en l'honneur du fondateur des C de C, l'abbé Michael McGixney.

27 janvier: À 20 heures, à l'école Rinfret de Sainte-Ursule, assemblée générale annuelle des loisirs et sports.

29 janvier: Soirée de danses disco au couvent de Saint-Léon, à 19h30, organisée par le Club Optimiste.

29-30-31 janvier: Mini carnaval de Saint-Paulin.

2 février: Rencontre de l'ordre franciscain séculier de Louiseville, après la messe de 19h30.

6 février: Soirée dansante de l'A.F.E.A.S. de Saint-Justin, à 20 heures, au sous-sol de l'église.

11 février: Soirée spéciale de l'Âge d'Or de Sainte-Angele.

13 février: Soirée rétro annuelle organisée par le Club Optimiste de Sainte-Ursule au sous-sol de l'église de Saint-Justin à 8.30 heures p.m.

13 février: Soirée de l'Âge d'Or de Sainte-Angele.

13-14 février: Festival "J'Joue" de Saint-Édouard.

22 février: Collecte de sang du Club Optimiste de Saint-Justin, au sous-sol de l'église.

Brasserie La Caleuse

170, boul. Est, Louiseville, 228-2718



Saint-Léon

M. Charlemagne Deschesnes

Avis à tous mes lecteurs

Vous avez sans doute lu dans le journal l'Écho de Louiseville/Berthier qu'il y a eu un changement apporté aux courriers pour la livraison de leurs courriers, lesquels doivent être rendus au bureau de l'Écho le vendredi matin.

En l'occurrence, je lance un appel à tous les groupes sociaux et à vous tous pour me faire parvenir vos communiqués mercredi, si possible, ou au plus tard le jeudi.

Pour les annonces encadrées, il faut les envoyer vendredi. Pour les petites annonces, le temps limite reste le même, le lundi jusqu'à 11 heures ainsi que pour les annonces dans la nécrologie. Il est préférable d'envoyer ces annonces le vendredi.

Je suis assuré de votre collaboration et je vous remercie à l'avance. Je suis à votre service, communiquez avec moi ça me fera toujours plaisir de publier vos nouvelles. À bientôt!

Grande soirée de danses disco 12-18

Vendredi soir prochain, le 29, aura lieu, au couvent de Saint-Léon, une grande soirée de danses disco pour tous les jeunes de Saint-Léon, âgés de 12 à 18 ans.

Cette soirée de danses débutera à 19h30 (7h30) et elle est organisée par le club optimiste de Saint-Léon-Le-Grand. Les parents des jeunes sont aussi invités; et l'entrée est gratuite pour tous.

Nous vous attendons nombreux, jeunes de Saint-Léon.

Visite industrielle

Tous les membres du

Club Optimiste de Saint-Léon-Le-Grand et leurs épouses sont invités à une visite industrielle qui aura lieu chez "Caillette" à Maskinongé, mercredi, le 3 février, à 20h30 (8h30). Après la visite de l'usine, il y aura une dégustation de vin et fromage.

Rosaire Julien publiciste.

À l'Age d'Or...

Les pratiques de danse reprendront mercredi le 27 janvier au local du club de l'Age d'Or. Nous vous attendons.

P.S. Jeudi le 28 janvier, quatrième jeudi du mois il y a toujours soirée de cartes.

Venez vous amuser. Le mouvement Chrétien d'Aujourd'hui a fait un don de \$100 à la fabrique de Saint-Léon. Merci pour cette générosité.

85 ans ça se fête

Meilleurs voeux de santé, de bonheur et de longévité à Mme Hervé Deschesnes (Anésie Saint-Yves) à l'occasion de son 85e anniversaire de naissance, lequel donna lieu à une fête familiale célébrée à la demeure de sa soeur, Mme Ria Charette de Saint-Léon.

Étaient présents à cette rencontre fraternelle, Rév. Soeur Claudia Saint-Yves c.s.c. de Pierrefonds; soeur de la jubilaire; sa fille adoptive, Mme Andrée Pellerin, Mme Réa Branchaud, sa cousine de Pte-aux-Trembles, et ses neveux et nièces, Rév. Frère Réjean Charette c.s.c., et André, Germain et Gilbert Charette et leurs enfants. Une très belle rencontre familiale marquée du signe de la joie.

Prémont

Mme Réal Lacoursière

Pas de superstition

Le 13 février, sera une soirée de chance et de plaisir pour toi, si tu viens veiller avec nous à la soirée que l'Age d'Or organise.

Tu peux gagner de très beaux prix;

Tu peux avoir beaucoup de plaisir;

Tu peux aussi avoir un bon goûter;

Tu ne peut pas manquer ça!

rité, la médaille d'or, de bronze, ou d'argent.

Toute personne ayant 55 ans et plus, homme ou femme, peut s'inscrire, qu'elle soit membre ou pas.

C'est une soirée qui promet d'être très divertissante. J'attends vos inscriptions. Lucie

Nos malades

Compétition

Jeudi, le 11 février, il y aura une soirée tout à fait spécial à l'Age d'Or.

Nous vous offrons un tournoi de compétition au jeu de poches. Les gagnants se verront décorés, selon le classement mé-

Des souhaits de bon retour à la santé à deux compagnes de l'Age d'Or, Mme Pearl Bellemare, qui vient de subir une intervention chirurgicale, et Mme Marie-Ange Baril, qui souffre de maladie cardiaque.

Édition 1982 du concours des Mercuriades

Duchesne et fils est finaliste

Par Pierre Bellemare

La compagnie Duchesnes et fils d'Yamachiche, entreprise manufacturière de matériaux de construction, est finaliste dans la catégorie "fabrication" pour l'édition 1982 du concours des Mercuriades organisé par la Chambre de Commerce du Québec. Au total, ce concours se subdivise en 16 catégories.

On sait que cette compétition fonctionne sur invitation. Une première sélection est effectuée par la Chambre de Commerce du Québec selon des critères précis: succès exceptionnel de l'entreprise, objectifs visés, moyens mis en oeuvre, etc. Les compagnies choisies sont ensuite invitées à participer.

Compétition

Duchesnes et fils a été sélectionnée pour avoir été la première à fabriquer des revêtements en vinyle pour maisons. Cette compagnie y fera la lutte à Cartem Inc., de Sainte-Marie-de-Beauce; Fibrex Isolation Ltée, de Pointe-Claire; Monitronik Limitée, de Boisbriand; et à Voiliers Mistral Inc., de Longueuil.

Le nom des gagnants sera dévoilé le 26 février prochain, lors d'une soirée de gala à l'hôtel Reine Elisabeth, en la présence du premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Un peu d'histoire

C'est en 1927 qu'est née la compagnie Duchesnes et fils. À l'époque, on y vendait de la machinerie agricole et des meubles. Neuf ans plus tard, le commerce touche au domaine de l'épicerie puis, en 1940, l'entreprise prend un nouveau chemin en effectuant la vente d'articles de quincaillerie et de matériaux de construction.

La fabrication de matériaux de construction débute lentement, en 1946.

On y fabrique d'abord de la tôle pour ensuite se lancer dans la fabrication de tous les genres de clous. Duchesnes et fils commence ensuite respectivement à fabriquer du treillis, du revêtement d'aluminium, du revêtement de vinyle, de la latte métallique et de la clôture à neige.

En 1975, la compagnie fait définitivement le saut à la fabrication en fermant son département de vente de matériaux de construction.

Aujourd'hui, Duchesnes et fils fabriquent 7 produits dans l'une de ses six usines. La production est concentrée dans quatre secteurs, soit l'a-

l'aluminium, les sous-produits du pétrole et le bois.

Au total, 2,000 marchands (groupements d'achat, grossistes, détaillants) font affaire avec Duchesnes et fils, que ce soit au Québec, en Ontario, dans les provinces Maritimes ou en Nouvelle-Angleterre.

Charette

M. Henri-Paul Villemure

Carnaval de Québec

Le Club Optimiste organise une veillée au carnaval de la vieille capitale pour le 13 février prochain.

Les 15 ans et plus qui désirent partager ce voyage devront s'adresser à Josée Duhaime, au 264-2014, ou France Du-

port 264-2172 pour renseignements.

Roulathèque

Les 6 à 12 ans ne sont pas oubliés. Le Club Optimiste Jeunesse organise pour le 28 janvier, un après-midi de détente à la roulathèque de Shawini-

gan. Au stationnement de l'église pour 13 heures et retour vers 16 heures. L'autobus est défrayé par le club. Le patineur défraye son entrée là-bas.

Le 29 janvier

Un autobus est nolisé pour permettre aux jeunes et adultes d'assister à une joute des Cataractes.

Rentrée est gratuite et le coût du transport est de un dollar. Pour renseignements, communiquez avec l'optimiste Gilbert Ringuette.

OFFRE SPÉCIALE

Jusqu'au 13 mars 1982
sur toutes les voitures Escort 1982



RABAIS
de
5%
de la compagnie Ford
sur le prix suggéré
du manufacturier

En démonstration
sur le mail du
Centre Commercial
Louiseville

La compagnie Ford a tellement confiance
en ces voitures qu'elle vous offre
GRATUITEMENT
garantie 100% plus l'entretien
pendant 2 ans ou 40,000 km.
Escort 82 maintenant à partir de **\$5,999***
Transport en sus

Pour Inf.: 228-2725 ou 296-3325

Pour un
service de
tère qualité
sans frais
de Trois-Rivières
296-3325

LOUISEVILLE FORD

"La petite maison aux petits prix"
640, boulevard Est, Louiseville, 228-2725

Sainte-Ursule

Mme Jean-Paul Baril

Taxes municipales

Les contribuables de Sainte-Ursule recevront leur avis de taxes municipales les premiers jours de février. Il est à noter que ces avis comprennent la taxe foncière municipale, la taxe de vidanges et cette année, les preneurs d'eau de Sainte-Ursule auront leur avis de taxe d'eau au même moment. Cette taxe, qui était autrefois payable en deux versements, soit en mai et novembre, sera payable, en même temps que les autres taxes. Comme par les années passées, ceux qui paieront la totalité de leur taxe foncière dans le courant de février auront droit à un escompte de 5%.

A.F.E.A.S.

Lors de la réunion de l'A.F.E.A.S. de mardi dernier, Mme Luce Ferron est venu parler de la loi 89 avec les membres. Après un court exposé sur le sujet, Mme Ferron a passé un questionnaire aux dames afin de se rendre compte qu'elle avait été bien comprise dans ses explications. En effet, toutes les membres avaient très bien saisi ses données. Ensuite, quelques questions complémentaires ont été posées. Ce fut une soirée très intéressante pour toutes.

Loisirs et sports

Mercredi soir prochain, à 20 heures, à l'école Rinfret aura lieu la réunion générale annuelle de Loisirs et Sports de Sainte-Ursule inc. Les membres de cette corporation invitent toute la population, particulièrement ceux qui s'intéressent aux loisirs à assister à cette assemblée. Ces gens travaillent à l'année "bénévolement" pour procurer des loisirs à tous et un peu d'encouragement serait apprécié. Un peu d'aide aussi,

ne nuirait pas. Donc, tous ensemble à la réunion.

Attention-attention À ne pas manquer!

Soirée rétro annuelle organisée par le Club Optimiste de Sainte-Ursule,

Saint-Paulin

M. Réal U. Guimond

Mini carnaval à Saint-Paulin

Les 29-30 et 31 janvier 1982, la Garde Paroissiale de Saint-Paulin organise son mini carnaval. 20 heures le 30 janvier, ouverture. Plusieurs jeux extérieurs et intérieurs pendant la soirée. Samedi, à 20 heures, veillée costumée avec prix. Danse avec disco, etc.

Dimanche, à 14 heures, inscription, concours de scie mécanique et godendard, nombreux prix... jeux intérieurs.

Dimanche soir, remise des trophées, danse avec disco pour tout le monde.

La lecture un bon passe temps, en hiver

La bibliothèque vient de recevoir une quantité de très bons livres et les responsables sont toujours disponibles pour vous en prêter, à la condition que vous les rapportiez à temps. Les préposés sont bénévoles, elles font leur possible pour vous plaire. Rendez-leur donc la tâche facile. Janine Julien, responsable Le curé, président du comité.

le 13 février '82 au sous-sol de l'église de Saint-Justin à 8.30 heures p.m. avec spectacle organisé par les membre du club.

Il y aura des prix pour les plus beaux costumes. Vous êtes tous invités à les revêtir.

Billets en vente par tous les membres.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Gilles Gagnon: 228-2440 et Jean-Marie Arsenault: 228-2125. Bienvenue à tous!

Nouveaux baptisés

Annie, fille de M. et Mme Guy Lessard, née Françoise Leblanc. Marie-Claude, fille de M. et Mme Denis Paquin, née Céline Lessard.

Bancs

Rappel de certains points concernant les bancs à l'église: a) il n'y a pas de prix d'entrée à l'église; b) les familles qui réservent un banc versent une offrande spéciale pour l'année: \$15.00 actuellement; c) ce banc leur est réservé pour la messe du dimanche avant-midi et la messe de Noël à minuit; d) les familles qui n'ont pas de bancs peuvent verser un surplus à la quête dominicale pour assurer un certain équilibre dans les offrandes. Cette offrande est demandée spécialement lors de la messe de minuit, pour s'assurer une place lors de cette fête paroissiale; e) merci à M. Denis Dupuis qui a fourni gratuitement les étiquettes "à louer" apposées sur les bancs disponibles.

Subvention au patrimoine Inscrivez-vous tôt

(J.-P.P.) Les organismes de la Mauricie-Bois-Francs qui désirent participer de façon active à la conservation et à la mise en valeur de leur patrimoine peuvent maintenant s'inscrire aux programmes de subvention que leur propose le ministère des Affaires culturelles.

Ces programmes, offerts depuis quatre ans, ont été légèrement modifiés cette année, tant sur le plan du contenu que de l'administration.

"Connaissance et animation du patrimoine et patrimoine autochtone" sont les deux programmes par lesquels le ministère veut encourager, cette année, la mise sur pied de projets originaux, capables de susciter l'adhésion d'un milieu donné et d'engendrer des retombées utiles.

Les organismes dûment constitués (sociétés d'histoire et de généalogie, comités de citoyens, groupes municipaux et scolaires), instances régionales de développement sont invités à se procurer les documents nécessaires à l'information et à l'inscription auprès du bureau régional du ministère. Ils auront ensuite jusqu'au 1er avril pour préparer et présenter leur projet.

VENTE D'HIVER

après inventaire

10% à 50%
DE RÉDUCTION

COMPLETS
Ord. 195.00 à 215.00

100⁰⁰

VESTONS SPORT
Ord. 85.00 à 125.00

50⁰⁰ à 75⁰⁰

CHANDAILS
Ord. 20.00 à 35.00

10⁰⁰ - 15⁰⁰
20⁰⁰ - 25⁰⁰

PANTALONS
Ord. 45.95

29⁹⁵

BOTTILLONS
ET SOULIERS

30% - 40%
de réduction

PALETOTS
Ord. 125.00 à 225.00

30% - 50%
de réduction

COUPE-VENT
Ord. 60.00 à 195.00

24⁹⁵
et plus

CHEMISES
Ord. 19.95 à 35.00

12⁹⁵ - 22⁹⁵

JEANS CORDUROY
Ord. 28.95

20⁰⁰

Qui s'habille bien le fait chez:



R.P. Paquin, ENR.

- Choix
- Qualité
- Bas prix

L'ensemble "Toutes Opérations" Kity:

pour ne plus avoir à démonter, remonter et régler chaque fois vos outils.

C'est déjà assez difficile de bien travailler le bois pour ne pas, en plus, gaspiller son temps à régler son matériel. Ou à essayer, souvent en vain, de retrouver le même réglage.

L'ensemble Kity - toute la menuiserie autour d'un seul moteur - vous libère définitivement de ces contraintes: scie circulaire, dégauchisseuse-raboteuse, toupe, mortaiseuse... pour passer d'une opération à l'autre, il suffit, tout simplement, de déplacer la courroie.

Autres points forts de l'ensemble Kity: des performances qui en font le

matériel de 60% des bricoleurs évolués, la possibilité de le composer machine par machine et d'y adapter les derniers perfectionnements Kity sans avoir tout à remplacer.

Sans oublier, bien sûr, la grande exclusivité de Kity: sa formidable Assistance Technique qui fait du "Kityste" le plus informé et le plus aidé des bricoleurs.

Services, matériels... avant d'investir, regardez bien si l'on vous donne ailleurs tout ce que vous donne Kity.

Le matériel Kity est garanti 2 ans pièces et main d'œuvre.

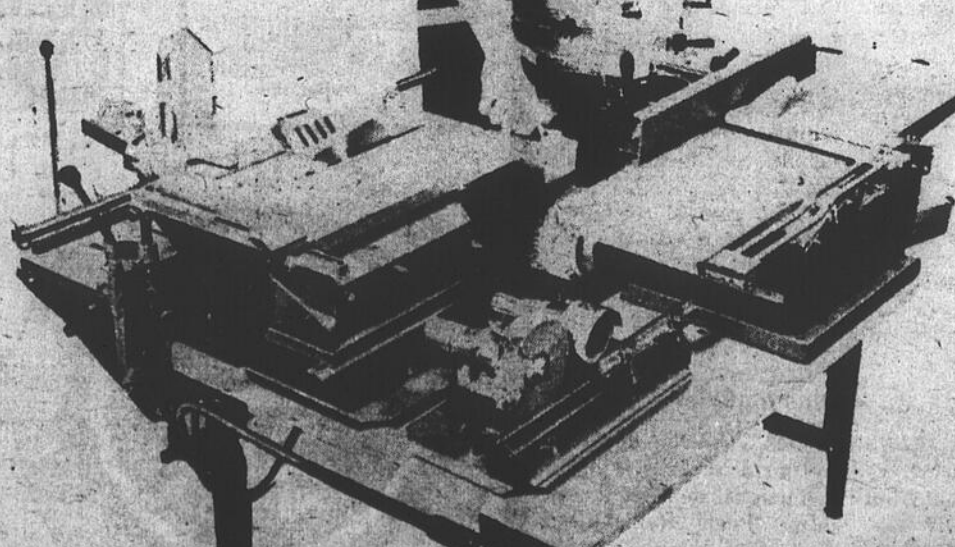
Démonstration de l'ensemble de la machine par des experts de la compagnie.

Les 28-29-30 janvier
Jeudi et vendredi
de 9:00 à 21:00 heures
Samedi de 9:00 à 14:00 heures

Nouveau dépositaire des Machines Kity

**MACHINERIE
LACOMBE Enr.**

230, Domaine Feuillie d'Érable
Sainte-Angèle de Prémont
Tél.: 819-268-5498



Les machines à bois Kity.
Les moyens de votre talent.

• 5 machines indépendantes
autour d'un seul moteur.

VENTE VENTE VENTE
Du 18 janvier au 30 janvier 1982

**CADEAUX
ARTISANAT 20%**
d'escompte

"KIT" POUR TAPIS
1/2 PRIX

LIVRES: tricot - artisanat
macramé **1/2 PRIX**

Transfert
d'images
1/2 PRIX

Bois - Cadres
Produits (Transferts)
20% d'escompte

Broderie chinoise
Petit point.
20% d'escompte



VARIÉTÉ R.C. Enr.

360, Saint-Laurent, Louiseville, 228-5856

Carnet mondain

Mme Lisette Leblanc-Landry

Devenons membre de notre Chambre de Commerce

À ce temps-ci de l'année, c'est le temps de payer notre cotisation pour demeurer membre de la Chambre de Commerce de Louiseville (pour ceux qui ne sont pas membres, c'est le temps de le devenir) et qui est aussi la Chambre de Commerce Régionale puisque nous avons quatre membres sur notre conseil d'administration qui nous proviennent de Maskinongé, Saint-Paulin, Saint-Léon et Saint-Alexis-des-Monts. Au sujet de cette cotisation, tous les membres en règle, c'est-à-dire ceux qui ont payé pour 1981 seront approchés ces jours-ci par un membre du conseil et je vous les nomme: Mme Rock Dumais, président; Gaétan Blais, président ex-officio; André Dufour, 1er vice-président; Georges Dulac, 2e vice-président; Mme Lisette LeBlanc-Landry, secrétaire-trésorière; et les directeurs: MM. Elci Levasseur, François Normandeau, Maurice Perreault, Mme Nicole Larose, MM. Bernard Auger, Robert Séguin, Vincent Trottier, J.A. Lavergne de Saint-Alexis-des-Monts qui mérite nos plus SINCÈRES FÉLICITATIONS car il nous est arrivé, à notre dernière réunion, avec 12 nouveaux membres à Saint-Alexis-des-Monts, Robert Ricard et Roger Livernoche. En retour, nous vous ferons parvenir votre carte de membre pour 1982. Nous suggérons à chaque membre de faire un effort pour recruter un nouveau membre, afin que nous soyons plus forts pour défendre nos droits et promouvoir le bien-être économique, civique et social de notre milieu et de toute notre région. Pour prouver que nous désirons aider et appuyer aussi les gens des municipalités aux alentours, aujourd'hui même, mardi, le 26 janvier, tous les membres intéressés souperont à Saint-Paulin, tel qu'il était annoncé dans la dernière édition de votre journal. Depuis que la Chambre de Commerce est remise sur pied, c'est-à-dire environ 5 à 6 ans, vous savez comme moi qu'elle vous a rendu de grands services dans tous les domaines, peut-être pas toujours apparents, comme en s'adressant aux deux gouvernements en votre nom, etc. Le travail se fait sans interruption, pour continuer,

il nous faut votre appui, c'est pourquoi tout le monde peut faire partie de la Chambre de Commerce homme ou femme. Nous espérons que nous aurons de nouveaux membres et tout en travaillant pour les autres, vous travaillerez pour vous, ce n'est jamais perdu...
L.L.L. secrétaire-trésorière

L'ordre franciscain séculier

Les membres de l'Ordre franciscain séculier sont invités à leur première rencontre de l'année 1982 qui aura lieu mardi, le 2 février, après la messe de 19h30, au sous-sol de l'église. Thème en cette année du 8e centenaire de la naissance de François d'Assise: "La Conversion". Marie-Laure Bellemare, responsable.

Heure de prières

Il y a une heure de prières tous les mercredis, de 14 à 15 heures dans notre église paroissiale.

Collecte spéciale

Dimanche, le 31 janvier une quête spéciale sera faite dans toutes les paroisses du diocèse, pour subvenir aux besoins de l'Office diocésain de pastorale, un organisme qui regroupe des services que notre évêque s'est donnés afin de remplir la mission que le Christ lui a confiée: faire vivre le message de l'Évangile au diocèse de Trois-Rivières.

Baptêmes

* Marie Colombe Pauline Véronique, fille de M. Mme Denis Bellemare. (Johanne Lajoie)
* Claude Jason, fils de M. Mme Pierre Marinneau. (Danielle Lafrenière).

Mariage

Samedi prochain, le 30 janvier, à 14 heures, aura lieu le mariage de Gilles Brousseau, fils de feu Réal Brousseau et de Pauline Archambault, et Renée Béland, fille de Omer Béland et de Fernande Filion, tous de notre paroisse.

Du 14 février au 7 mars

Le Festival des neiges revient à Maskinongé

Par Pierre Bellemare

Pour une septième année consécutive, le Festival des neiges revient à Maskinongé. Cette activité est organisée par le corps musical "Les tournesols", en collaboration avec le Service des loisirs, l'A.F.E.A.S. et l'Âge d'Or. Les profits vont aux "Tournesols" et au Service des loisirs.

Mme Danielle Fréchette-Ayotte, secrétaire du festival, nous a dévoilé les grandes lignes de son programme lors d'une brève entrevue téléphonique effectuée récemment. Le calendrier des activités s'échelonne sur quatre fins de semaine.

14 février

Le Festival des neiges débutera officiellement le 14 février par la célébration d'une messe au cours de laquelle sera couronnée "Miss Tournesols". Un couronnement du genre n'ayant pas eu lieu l'an dernier, celui-ci a été mis à l'heure de la première journée du Festival. En après-midi, les activités se transporteront au terrain des loisirs où seront présentés les jeux familiaux sur glace. Les jeunes pourront participer à des concours de souque à la corde ou des courses de chaises. Les plus vieux pourront faire valoir leur talent aux concours de sciotte et de godendard.

En soirée, deux matchs de ballon-balai "costumés" sont inscrits à l'horaire.

Deuxième fin de semaine

Les activités reprendront au cours de la soirée du 19 février. Les responsables ont organisé une randonnée de ski de fond aux flambeaux sur la piste de ski de fond de la municipalité. Le parcours a un peu plus de deux milles. Il y aura arrêt dans le bois avec feu de camp et nourriture. C'est ouvert à tous.

Un match de hockey pères et fils ouvrira la journée du lendemain. En soirée, après la messe, les organisateurs effectueront l'ouverture officielle de l'exposition de photos antiques, en présence des duchesses, à la sacristie de l'église paroissiale. Le curé de la municipalité, M. Jacques Casaubon, apporte sa collaboration à cette activité.

Le tout sera suivi d'une parade en traîneaux des duchesses dans les rues de la municipalité. La soirée se terminera par le bal des duchesses, au Bar La Tasserie. Au cours de l'après-midi et de la soirée du lendemain, dimanche, 21 février, vous aurez l'occasion de voir ou de revoir le film "Les bons débarras", présenté à la salle de l'école Marie-Immaculée.

Le 26 février

La troisième fin de semaine du Festival s'ou-

Le lendemain, 28 février, les responsables ont mis à l'heure une course de raquettes sur une distance de deux milles. Le départ a lieu au terrain des loisirs. Le 6 mars, ce sera l'élection et le couronnement de la reine du Festival des neiges, au Bar La Tasserie. Les activités se clôtureront le lendemain par un souper aux "beans", à

la salle de l'école Marie-Immaculée. Les duchesses du Festival sont Mmes Carole Branchaud, Marie-France Pichette, Sylvie Bérard (Louiseville), Josée Gerbeau et Mme Doris Fréchette-Ayotte. Celles-ci vous offriront le macaron à l'emblème du Festival. Mentionnons enfin que les organisateurs du Festival sont, outre mmeFré-

chette-Ayotte, l'abbé Jacques Casaubon, M. Michel Normand (président), Mme Marguerite Gerbeau (vice-présidente) et Mlle Ginette Ayotte, Mme Colombe D. Fréchette ainsi que MM. Claude Doyon, Daniel Ayotte et François Brousseau (directeurs).



DES VRAIES RAFALES D'AUBAINES!

Vous allez dire "ça s'peut pas!" Venez vérifier par vous-même tandis qu'on a tout un choix!

Modèles 1980	Prix au détail	Prix Randonneige	Vous économisez
Élan	\$1,499.00	\$1,149.00	\$ 350.00
Citation 3500	\$1,699.00	\$1,299.00	\$ 400.00
Citation 4500	\$2,099.00	\$1,549.00	\$ 550.00
Everest 500	\$2,949.00	\$1,899.00	\$1,050.00
Blizzard 9500	\$3,629.00	\$2,249.00	\$1,380.00
Modèles 1981			
Élan	\$1,574.00	\$1,349.00	\$ 225.00
Citation 3500	\$1,774.00	\$1,499.00	\$ 275.00
Citation SS	\$2,674.00	\$2,099.00	\$ 575.00
Everest 500 E	\$3,274.00	2,399.00	\$ 875.00
Blizzard 9500	\$3,824.00	\$2,799.00	\$1,025.00

Vous trouverez des aubaines semblables pour chaque modèle 1980 et 1981 que nous avons en stock à l'exception de l'Elite et de l'Alpine. Tous les modèles ont une garantie complète!

* Ces prix sont en vigueur du 15 janvier au 31 mars 1982 ou jusqu'à l'épuisement des stocks.



CLÉMENT & FRÈRE Ltée

700, Boul. Ouest, Louiseville, 228-2701

GARAGE GILLES LAMY

agent
410, Boul. Trudel,
Yamachiche 296-3616

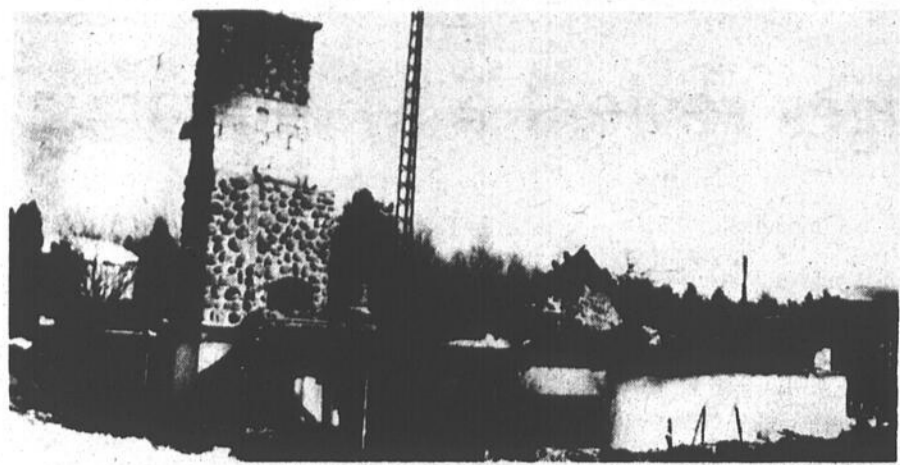


ski-doo.

* Marque de commerce de Bombardier Inc.

GILLES DAMPHOUSSE

agent
551, Boul. de Grand Pré,
Louiseville 228-4568



Voilà tout ce qui reste de la maison de M. Fernand Gélinas, de Charette, après le passage des flammes.

Photo P.B.

À Charette

La résidence de M. Gélinas détruite

Par Pierre Bellemare

Un incendie a entièrement ravagé la résidence de M. Fernand Gélinas, de Charette, au cours de la soirée du jeudi, 21 janvier. Au moment du début de l'incendie, seul M. Gélinas était à l'intérieur de la maison. Il a pu quitter les lieux sans être blessé.

L'alerte a été donnée vers 19h30. Une dizaine de pompiers volontaires,

sous la direction du chef Maurice Gélinas, se sont rapidement présentés au numéro civique 500 de la rue Notre-Dame.

Fort brasier

Selon les commentaires du chef des pompiers, à son arrivée, l'incendie faisait rage à la grandeur de la résidence. Selon lui, les flammes auraient pu prendre naissance au sous-sol de cette maison qui comprenait deux loge-

ments. Quatre personnes y habitent.

Tout au cours de l'incendie, une trentaine de bénévoles ont épaulé le groupe des pompiers volontaires. Une remise, située juste derrière la résidence de M. Fernand Gélinas, a été épargnée du feu.

Les pompiers volontaires ont pu quitter les lieux vers 23 heures. La résidence de M. Gélinas est une perte totale.

Saint-Alexis

Mme Clovis Dupuis

On travaille fort...

Du côté du hockey, les jeunes joueurs continuent à faire de gros efforts en vendant avec ardeur les billets moitié-moitié auxquels ils sont obligés. Cette semaine, le tirage eut lieu au restaurant du Centre et c'est Mme Diane Dupuis qui a sorti le billet gagnant au nom de Gaston Samson, joueur midget de Saint-Élie évoluant avec Saint-Alexis et se méritant ainsi la jolie somme de \$204.75. Félicitations au gagnant et bonne chance à tous les détenteurs de billets pour le tirage de vendredi qui aura lieu cette fois chez Matériaux Saint-Alexis.

Michel Clément

Mariage Vallières-Bellemare

Samedi, le 16 janvier, fut célébré le mariage de Sylvie, fille de M. et Mme Martin Vallières à Serge, fils de M. Mme Martial H. Bellemare.

Hospitalisé

M. Henri Samuel est en convalescence après un séjour à l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières où il a subi une intervention chirurgicale.

Bingo

Tous les mardis à Shawinigan, départ de Saint-

Alexis-des-Monts à l'église à 18 heures, Saint-Paulin à l'église à 18h15, Charette au restaurant sur la rue Principale à 18h30. Frais de transport. Bienvenue à tous! Pour plus d'informations, s'adresser tél.: 265-2586 entre 19 et 21 heures.

ici", dans la section régionale.

**Actif:
la seule façon
de vivre!**



En forme...pour mieux vivre!

NOUVEL HORAIRE DE LA CLINIQUE MÉDICALE DE SAINT-ALEXIS DES MONTS

Lundi — mercredi — jeudi — vendredi
9:30 à 12:00 heures
13:00 à 16:30 heures
Jeudi soir de 18:00 à 21:00 heures
Dr. L. Gélinas
Dr. L. Lambert
Dr. F. Martin

Du 25 au 29 janvier

C'est la semaine des non-fumeurs à l'Escale

Par Pierre Bellemare

Dans le but de sensibiliser les étudiants aux effets nocifs de la cigarette et aux bienfaits de ne pas fumer (endurance, respiration), la polyvalente l'Escale a décidé de participer à la semaine des non-fumeurs. Un peu plus de 1,300 étudiants seront ainsi touchés, de même que 175 adultes.

Un des responsables de la semaine, M. Yvon Marcouiller, a fait connaître l'horaire des activités au cours d'une brève entrevue avec l'Écho, jeudi dernier. Celui-ci reçoit l'aide de l'infirmière de cette institution scolaire, Mme Denise Frigon. Les membres du conseil étudiant ont aussi apporté leur collaboration.

Emphase

M. Marcouiller a révélé que son groupe mettra surtout l'emphase sur les étudiants de niveau sec. I, les plus jeunes de l'école. Accompagné de Mme Frigon, celui-ci visitera tous les groupes de ce niveau d'enseignement au cours des journées de mercredi, jeudi et vendredi. Il y aura échange en classe, suivi d'un montage audi-visuel sur la cigarette. La rencontre se terminera par une discussion sur les effets nocifs de la cigarette. On tentera aussi de détermi-

ner des conseils ou des trucs pour quelqu'un qui désirerait arrêter de fumer.

Durant la semaine

La semaine des non-fumeurs a été officiellement ouverte lundi matin, à 8h25. Quatre étudiants de l'Escale (deux filles et deux garçons) ont d'abord transporté une reproduction géante d'une cigarette. Le président du conseil étudiant, accompagné d'un membre de la direction, a ensuite effectué un geste symbolique en plaçant un "X" rouge sur l'objet.

L'avant-midi du lendemain était occupé par un sondage sur l'usage de la cigarette auprès de tous les étudiants. Sur l'heure du midi, un kiosque a été installé dans la place d'accueil. Les étudiants ont pu se procurer divers pamphlets explicatifs sur la cigarette. Ils ont aussi pu rencontrer le "fumeur mécanique".

Toujours au même endroit, les étudiants ont pu visionner un montage intitulé: "Est-ce que ça fume dans l'école?" C'est également au cours de la journée de mardi que la radio étudiante a présenté un enregistrement sur la cigarette. On y trouvait des réponses aux questions suivantes: "Est-ce que tu fumes?", "Pourquoi?", "Est-ce que ça fait longtemps?", etc.

Trois derniers jours

La journée nationale des non-fumeurs sera proclamée à 8h25, mercredi matin. Au cours de cette journée, les responsables demandent aux étudiants et aux professeurs de ne pas fumer.

Le programme présenté mardi, sur l'heure du dîner, sera repris à la même heure, jeudi.

Enfin, le dévoilement des résultats, pour l'école et pour chaque secondaire, du sondage sur la cigarette viendra clôturer cette activité.

Pourquoi "n'écrasez-vous" pas durant cette semaine?

MPD
SERVIMEUBLES
Fermé le lundi

Inglis

VENTE CARNAVAL

Sécheuse de luxe Inglis!

3 choix de cycles de séchage, régulier automatique, apprêt permanent automatique et minuté avec cinq réglages de température. Le plus gros détaillant INGLIS dans la région

Machine à laver renforcée Inglis! 6 cycles, 5 réglages de température d'eau, filtre autonettoyant.

Grille de séchage sans cuilbutage

Protecteur de pompe

Super agitateur

Filtre à charpie

De bons prix de campagne sur nombreux appareils Inglis en magasin. Chez nous, les prix, le service et la qualité ont leur importance.

T.V. Couleur
20 pouces
pour aussi peu que
\$498⁰⁰

Mobilier de salon
Style colonial
à compter de
\$279⁰⁰

Quelques mobiliers de chambre, cuisine et salon à liquider parfois même en bas du prix coûtant (de vrais bons prix).
FUTURS MARIÉS, PROFITEZ-EN.

Meubles Paul Désaulniers

Saint-Sévère, 296-3377 ou 264-2149